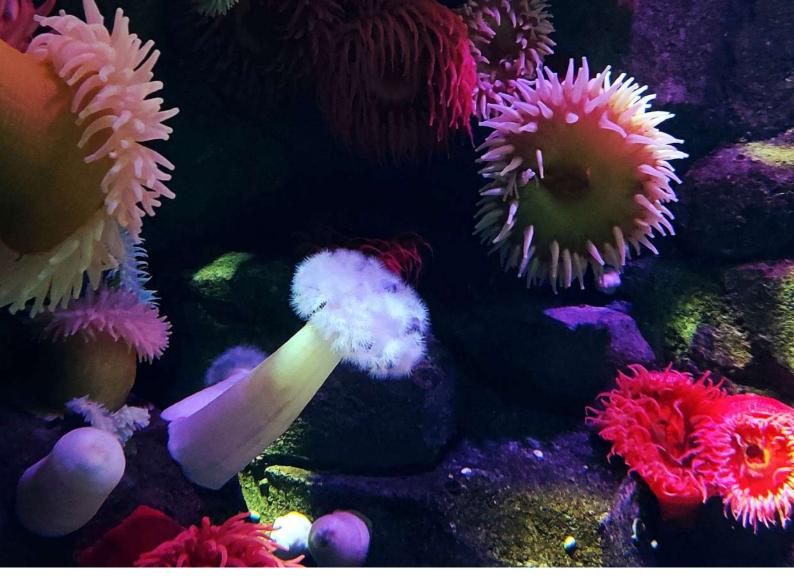




UN OCÉAN EN BONNE SANTÉ, UN CLIMAT PROTÉGÉ



1. La Plateforme Océan & Climat en bref

1.1 Introduction

A la fois puits de carbone et réservoir de chaleur, l'océan joue un rôle clé dans la régulation du climat et est porteur de solutions d'adaptation et d'atténuation. Mais le chaAngement climatique a un impact majeur sur l'océan, ses écosystèmes, les activités maritimes et les populations côtières. Malgré son rôle primordial, l'océan a longtemps été absent des négociations sur le climat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Face à ce constat, une mobilisation internationale et coordonnée de la communauté scientifique et de la société civile a émergé autour des enjeux océan et climat en amont de la COP21. La Plateforme Océan & Climat (POC) est née à l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan, le 8 juin 2014, avec l'appui de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO), dans l'objectif d'intégrer l'océan dans l'Accord de Paris.

1.2 Objectifs





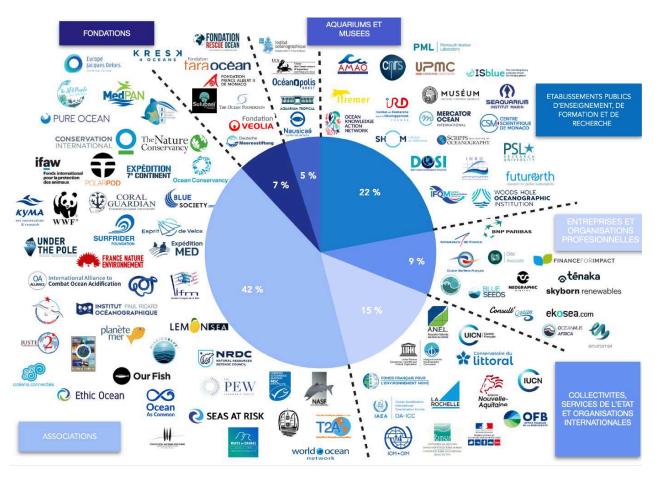


ScienceDiffusion des connaissances



Plaidoyer
Mobilisation internationale

1.3 Un réseau international d'experts de l'océan



La Plateforme Océan & Climat a pour mission de favoriser la réflexion et les échanges entre la communauté scientifique, la société civile et les décideurs politiques. Regroupant plus de 100 organisations dans le monde – instituts de recherche, ONG, fondations, centres de culture scientifique, entreprises, collectivités – elle valorise la connaissance scientifique et promeut des solutions relatives à l'océan dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Organisation leader de la communauté océan-climat, elle détient le statut d'observateur auprès du conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU, et au sein des conventions onusiennes sur le climat (CCNUCC) et la biodiversité (CDB). La POC contribue également à la revue gourvernementale française des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

SOMMAIRE

1. La Plateforme Océan & Climat en bref	3
1.1 Introduction	3
1.2 Objectifs	4
1.3 Un réseau international d'experts de l'océan	4
2. Les moments forts de l'années 2022	7
2.1 Mobilisation et animation du réseau	7
2.1.1 Consultation des membres POC	7
2.1.2 Communiquer autour des grands événements politiques et scientifiques	8
2.1.3 Les « Rendez-Vous Océan & Climat »	10
2.1.4 La POC sur le web	11
2.2 Science et diffusion des connaissances	12
2.2.1 Mobilisation du Comité Scientifique et du Comité d'Experts	12
2.2.2 Participation à la revue gouvernementale de l'AR6 du GIEC	12
2.2.3 Activation du groupe de travail « Diffusion des connaissances »	12
2.2.4 Le projet "AMP et Changement Climatique"	13
2.2.5 Soutien au projet d'IPOS (International Panel on Ocean Sustainability)	14
2.2.6 Le partenariat POC-Tilt	15
2.3 Plaidoyer et portage national et international	16
2.3.1 Mobilisation nationale : le Comité France Océan (CFO)	16
2.3.2 Ancrage institutionnel auprès de la Convention Climat	19
a. Mobilisation de la société civile	19
b. Soutien aux processus institutionnels	22
c. L'océan au coeur de la COP 27	23
2.3.3 Mobilisation internationale autour du nexus océan-climat-biodiversité	24
a. Les synergies océan-climat-biodiversité	24
b. La communauté Océan mobilisée pour la Convention Biodiversité	25
2.3.4 La participation aux événements internationaux	27
a. One Ocean Summit, Brest, Février 2022	27
b. Blue Climate Summit, Polynésie Française, Mai 2022	28
c. Conférence des Nations Unies sur l'Océan, Portugal, Juin 2022	28

d. Forum mondial de la Mer de Bizerte, Tunisie, Septembre 2022	29
2.4 L'initiative SEA'TIES	30
2.4.1 Les publications 2022	31
2.4.2 Les ateliers régionaux 2022	33
2.4.3 Les événements 2022	34
2.4.4 Autres actions	39
2.5 OCEAN – L'exposition	40
3. Nos partenaires et soutiens financiers	42
3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement	42
3.2 Convention avec l'Office Français de la Biodiversité	42
3.3 Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le Ministère de la Transit Écologique	tion 42
3.4 Convention avec la Fondation du Prince Albert II de Monaco	43
3.5 Soutiens à l'organisation du Ocean Action Day (COP27)	43
3.6 Subventions du projet SEA'TIES	43
3.7 Subventions du projet « Exposition OCÉAN »	43
3.8 Subventions du projet AMP-Climat	43
4. Gouvernance et coordination de la Plateforme Océan & Climat	44
4.1 Le Conseil d'Administration	44
4.2 Le bureau de l'association	44
4.3 Le secrétariat	45
4.4 Le Comité Scientifique et le Comité d'Experts	45
4.5 Les membres du réseau	45
5. Rapport financier	46
5.1 Règles et méthodes comptables	46
5.2 Bilan et analyse détaillée du bilan	48
5.3 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat	50
6. Cap sur 2023 : feuille de route de la Plateforme Océan & Climat	53
ANNEXES	56



2. Les moments forts de l'années 2022

2.1 Mobilisation et animation du réseau

2.1.1 Consultation des membres POC

Dans le cadre de l'évaluation externe de la première phase de la convention POC-AFD (2019-2022), la POC a fait appel à un prestataire externe pour mener une analyse des actions menées les 3 dernières années dans le cadre de ce projet. Cette analyse s'est fondée sur des entretiens menés avec le secrétariat, le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique ainsi qu'une vingtaine de membres POC. Une consultation a également été lancée auprès de l'ensemble des membres du réseau. Les conclusions sont les suivantes : la POC a atteint l'ensemble des résultats attendus dans le cadre de ses 3 objectifs principaux : la mobilisation, la diffusion des connaissances scientifiques et le plaidoyer. Un certain nombre de recommandations ont également été proposées dans le cadre de cette analyse, notamment :

- → le renforcement et le maintien de l'équipe actuelle du secrétariat POC
- → le renforcement de l'implication des membres dans les différents projets de l'association
- → la diversification des thématiques abordées par la POC sur la base d'une stratégie et de critères établis en consultation avec les membres et les donateurs
- → la construction d'une feuille de route partageant une vision sur les 10 prochaines années.

L'ensemble des éléments de cette évaluation ont été présentés aux membres du réseau dans le cadre de l'Assemblée Générale du 20 juin 2022.

2.1.2 Communiquer autour des grands événements politiques et scientifiques

Permettre à la communauté océan de s'exprimer d'une seule et même voix est une activité essentielle pour consolider le réseau et porter des messages forts auprès des décideurs et du grand public. Dans cette logique, la POC organise régulièrement des moments de communication et d'échange d'informations communs en amont et en aval des grands rendezvous politiques. La POC a également mobilisé le réseau autour de la signature de la tribune "Pour une formation environnementale des décideurs à la hauteur de l'urgence écologique, n'oublions pas l'océan !" publiée en Septembre 2022, et dont l'objectif était d'appeler le gouvernement français à intégrer les enjeux liés à l'océan dans les cycles de formations environnementales menées auprès des services de l'Etat.

Communiquer en amont

L'agenda 2022 ayant été chargé sur le plan politique, la POC a organisé des réunions d'informations et partagé des kit communications auprès de ses membres en amont du One Ocean Summit de Brest, de la conférence des Nations Unies sur l'Océan de Lisbonne, de la COP27 de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique et de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique. La POC a également profité du One Ocean Summit pour convier - en partenariat avec Océanopolis - les membres du réseau à un verre de l'amitié, auquel plus de 80 membres ont participé.

Afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux liés à la COP27 de Sharm El Sheikh et des messages clefs de la communauté océan en amont de ce rendez-vous international, la POC a également préparé une série de visuels diffusés sur les réseaux sociaux. Ces visuels ont été largement partagés au sein de la communauté.









Communiquer en aval

Forte de son expertise sur l'agenda politique et scientifique autour du nexus océan-climatbiodiversité, la POC a pris l'initiative en 2022 de produire des synthèses des grands momentums internationaux afin d'en faciliter la compréhension (objectifs, enjeux, décisions finales etc) ainsi que la place que l'océan occupait dans ces différentes enceintes et les décisions liées.

Sur le plan de la **politique internationale**, la POC a produit des analyses des conclusions du One Ocean Summit de Brest ("Retour sur le One Ocean Summit : Quels engagements pour l'océan ?"), de la conférence des Nations Unies sur l'Océan de Lisbonne ("Conférence des Nations unies sur l'océan : bilan d'une nouvelle vague d'engagements pour l'océan"), de la COP27 de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique ("COP27 : Des résultats décevants malgré quelques progrès pour l'océan et un accord longtemps attendu sur les pertes et dommages") et de la COP15 de la Convention sur la Diversité Biologique ("Redresser la barre : A la COP15, adoption d'un accord historique pour "faire la paix avec la nature"). L'ensemble des ces analyses ont été largement partagées par la POC et par ses membres.

Sur le plan scientifique, la POC a également produit des synthèse du traitement de l'océan dans les volumes 2 ("Rapport du GIEC : l'urgence de s'adapter face aux impacts croissants du changement climatique sur l'océan et les populations") et 3 ("Rapport du GIEC : l'océan fait aussi partie des solutions pour atténuer le changement climatique") du Sixième rapport de synthèse du GIEC (AR6).

Focus : Campagne pour la déclaration "No Paris Without Montreal"

En amont de la COP15 et pour accompagner la publication de la "No Paris Without Montreal", la POC a partagé avec ses membres et partenaires un kit communication, dont l'objectif était de faciliter le partage et la diffusion large de la déclaration. La POC a également préparé un communiqué de presse qu'elle a diffusé auprès des journalistes.



2.1.3 Les « Rendez-Vous Océan & Climat »

En 2022, la POC a organisé son Rendez-Vous Océan & Climat "À la découverte de l'océan profond : plongée vers les nouveaux horizons de la connaissance". Le Rendez-Vous, organisé en ligne et disponible en vidéo, a bénéficié de la participation de quatre membres de la POC, mobilisés pour l'occasion : Ghislain Bardout, Directeur des Expéditions, Under the Pole; Marie Françoise Lalancette, Directrice Recherche et Innovation, SHOM; Nadine Le Bris, Professeure à Sorbonne Université et chercheuse à l'unité mixte CNRS-Sorbonne, au Laboratoire d'Écogéochimie des environnements benthiques et Ludovic Frère Escoffier, Responsable du programme Vie des Océans, WWF France.





En juillet 2022, la POC a également publié le policy brief issu du RDV Océan & Climat "Planifier l'éolien en mer : comment mieux prendre en compte les impacts sur la biodiversité ?", dans le cadre duquel une quinzaine de membres POC (dont le Conseil d'Administration) ont été mobilisés. Ce policy brief propose une série de recommandations et appelle au renforcement des connaissances en amont de l'implantation d'éoliennes en mer. Il prône une meilleure connaissance du fonctionnement des écosystèmes marins, des impacts cumulés des activités humaines existantes et des impacts sur le milieu marin du changement climatique, afin de guider la planification notamment dans le choix des zones d'implantation des éoliennes.

2.1.4 La POC sur le web

La POC sur les réseaux sociaux :

La POC poste régulièrement sur les réseaux sociaux des actualités concernant son activité, les grands événements internationaux et les activités de ses membres. Dès fin 2020, la POC a commencé à investir le réseau Linkedin afin de toucher un public professionnel.

Au 31 Décembre 2022, la POC est suivie par:

- 12 300 abonnés sur Twitter
- 11 500 abonnés sur Linkedin
- 7 360 abonnés sur <u>Facebook</u>

Newsletter et communication interne :

Afin de tenir les membres du réseau informés des activités des autres membres, la POC envoie tous les mois une newsletter "actualités des membres" à son réseau français et international. Cette newsletter présente les derniers événements, publications et actualités autour et nexus océan-climat-biodiversité et est partagée à plus de 400 contacts de la communauté océan-climat. La POC a également développé une newsletter propre à ses activités, qui est publiée tous les trimestres. 3 newsletters sous ce nouveau format ont été publiées entre Décembre 2021 et Décembre 2022.

Publication d'articles :

Dans une optique de sensibilisation du grand public, la POC alimente régulièrement son <u>blog Le Monde</u> afin d'informer le grand public sur :

- l'actualité politique en lien avec l'océan et le climat : COP27 : Des résultats décevants malgré quelques progrès pour l'océan et un accord longtemps attendu sur les pertes et dommages ; Pour une formation environnementale des décideurs à la hauteur de l'urgence écologique, n'oublions pas l'océan ! ; Conférence des Nations unies sur l'océan : bilan d'une nouvelle vague d'engagements pour l'océan ; Présidence bleue : vers une meilleure prise en compte des enjeux de l'environnement marin et océanique ; Rapport du GIEC : l'urgence de s'adapter face aux impacts croissants du changement climatique sur l'océan et les populations ; Retour sur le One Ocean Summit : Quels engagements pour l'océan ?.
- les enjeux scientifiques émergents : Les Aires Marines Protégées : Mieux protéger pour mieux atténuer et s'adapter au changement climatique ; Rapport du GIEC : l'océan fait aussi partie des solutions pour atténuer le changement climatique.

La POC a également publié 20 articles sur son site, à retrouver ici.

2.2 Science et diffusion des connaissances

2.2.1 Mobilisation du Comité Scientifique et du Comité d'Experts

L'ensemble des actions de la POC étant fondées sur la science, la POC fait appel à l'expertise de son <u>Comité scientifique</u> et de son <u>Comité d'Experts</u> dans le cadre de ses différents projets. Ces deux comités, composés de scientifiques et d'experts de la médiation, soutiennent l'identification des enjeux, défis et opportunités liées au nexus océan-climat-biodiversité en lien avec l'agenda national et international.

2.2.2 Participation à la revue gouvernementale de l'AR6 du GIEC

Depuis 2018, la POC mobilise son réseau de scientifique et d'experts pour contribuer à la relecture gouvernementale française des chapitres traitant de l'océan dans les rapports du GIEC : Rapport 1,5°C en 2018, Rapport Spécial Océan et Cryosphère en 2019 et Sixième Rapport d'Évaluation entre 2021 et 2023. En 2022, la POC, son Comité Scientifique et son Comité d'Experts ont ainsi participé à l'analyse de l'intégration des enjeux liés à l'océan dans les volumes III et la synthèse finale de l'AR6 et proposé des commentaires, sous la coordination de Françoise Gaill. En dialogue avec le point focal français du GIEC, la majorité des commentaires de la POC ont été validés et envoyés au GIEC.

2.2.3 Activation du groupe de travail « Diffusion des connaissances »

Sur la base du Sixième Rapport d'Évaluation du GIEC et afin de renforcer l'appropriation des connaissances relatives aux interactions océan-climat-biodiversité, la POC a rassemblé des membres experts de la médiation scientifique impliqués dans la revue gouvernementale française du GIEC pour produire des contenus accessibles à destination des décideurs et du grand public. Pour ce nouveau cycle de diffusion des connaissances, le choix s'est porté sur la production d'une publication soulignant l'importance des écosystèmes marins pour le climat, la vie marine et les sociétés humaines. L'objectif de cette publication est à la fois d'alerter sur les risques liés à leur détérioration mais également d'éclairer leur potentiel pour l'adaptation, l'atténuation et le développement durable à condition que certains leviers d'action soient déployés. Dans ce cadre, le Groupe de Travail Diffusion des Connaissances s'est réuni régulièrement afin de guider et assister le secrétariat dans la rédaction, le choix et l'adaptation de contenus issus de l'AR6 dans des formats divers (illustration, infographies, focus, glossaires) et accessibles aux décideurs et au grand public. Le résultat de ces travaux sera révélé au moment de la sortie de la synthèse de l'AR6 du GIEC prévue en mars 2023.

2.2.4 Le projet "AMP et Changement Climatique"

En 2021, la POC a lancé avec le soutien de Pew Bertarelli Ocean Legacy, le projet de recherche "Bringing clarity in how marine protected areas can operationally be used to tackle climate change mitigation and adaptation". Coordonné par le président du Comité Scientifique de la POC, Dr Joachim Claudet, ce projet visait à produire une synthèse de la littérature scientifique existante sur le potentiel des Aires Marines Protégées (AMP) en tant qu'outil d'atténuation et/ou d'adaptation face au changement climatique.

En 2022, le projet a donné lieu à la publication d'un article sur comment la conservation de l'océan favorise l'adaptation et l'atténuation (en anglais: "Ocean Conservation Boosts Climate Change Mitigation and Adaptation") dans la revue scientifique One Earth. Les résultats de cette analyse démontrent que les AMP fournissent des bénéfices significatifs en termes d'adaptation au changement climatique pour les écosystèmes et les communautés côtiers, tout en alertant sur l'importance des niveaux de protection et de l'implication des communautés dans le processus de désignation et de gestion des AMP.

La POC a ensuite traduit les conclusions scientifiques de cet article dans un policy brief (en anglais :"The Contribution of Marine Protected Areas to Climate Change Adaptation, State of the Evidence and Policy Recommendations"), publié et présenté lors de la COP27 de Charm el-Cheikh. La POC y recommande l'intégration des AMP dans les différents processus et mécanismes de la CCNUCC dont les plans nationaux d'adaptation. Elle souligne également comment les AMP peuvent contribuer à créer des synergies entre les régimes du climat et de la biodiversité.



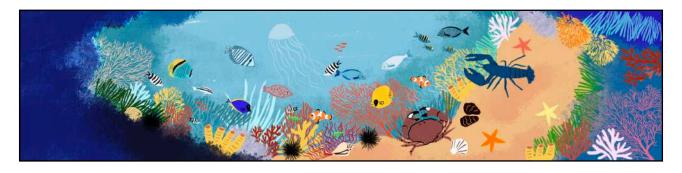


2.2.5 Soutien au projet d'IPOS (International Panel on Ocean Sustainability)

À la suite des premières discussions entamées en 2021, la POC et ses partenaires ont poursuivi leurs réflexions et l'opérationnalisation progressive de l'IPOS dans le courant de l'année 2022. Le 23 mars 2022, dans le cadre de la Monaco Ocean Week (MOW), la POC a organisé avec le Centre Scientifique de Monaco, la Fondation Prince Albert II de Monaco et Mercator Ocean International l'atelier hybride "Une évolution vers un consensus scientifique pour un avenir durable de l'océan : l'IPOS". Construit autour de deux sessions ("Le rôle de la connaissance dans la durabilité de l'océan" et "IPOS et la gouvernance de l'océan"), cet atelier a permis d'identifier les grands sujets desquels l'IPOS pourrait se saisir, comme la place des peuples indigènes et communautés locales dans la production de connaissance ou encore le carbone bleu. Cet atelier faisait suite à l'atelier sur la gouvernance de l'océan organisé pour l'édition de la MOW 2021.



Cet atelier a été suivi de l'événement « Le besoin d'un Panel International pour la durabilité de l'océan » organisé le 27 juin, dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan qui s'est tenue en juin 2022 à Lisbonne. A l'issue de cette conférence a émergé l'idée de lancer une coalition scientifique afin d'accompagner le lancement de ce projet. Les différentes pistes pour articuler cette future coalition scientifique ont été abordées à la COP27 de Charm El Cheikh, dans le cadre de l'événement « Explorer le lancement d'une coalition IPOS : les instituts scientifiques se réunissent autour de la durabilité de l'océan » (« Exploring the launch of the IPOS coalition : scientific institutions coming together for ocean sustainability »), organisé avec le CNRS, la SCRIPPS, WHOI et la Plateforme Océan & Climat. En 2023, les premières réunions de la coalition scientifique seront organisées.



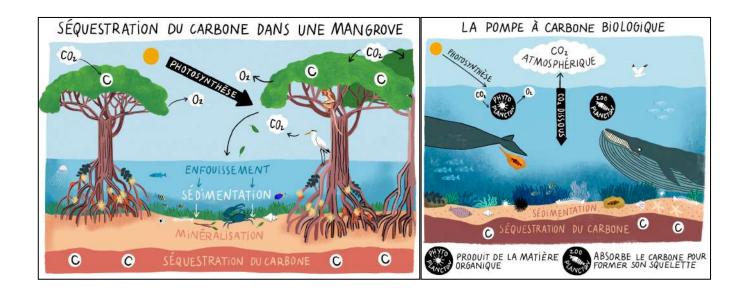
2.2.6 Le partenariat POC-Tilt

Entre 2021 et 2022, la POC s'est engagée dans un partenariat avec le projet <u>Tilt</u>, un "écosystème digital" lancé par l'AFD visant à informer les jeunes (12-25 ans) sur les grands enjeux en lien avec le développement durable et ainsi rendre "l'engagement accessible à tous".

De cette collaboration POC-Tilt ont émergé :

- 3 "Deep Tilt" sur les interactions entre l'océan et le climat :
 - o #1 L'océan : meilleur allié pour le climat ?
 - o #2 Quand le climat change, l'océan trinque
 - o #3 Comment protéger l'océan et sauver le climat ?
- Mais aussi 2 « Tiltionnaires » :
 - o L'océan, pompe à carbone : c'est quoi ? Disponible <u>ici</u>
 - O Le plancton, pilier de l'océan. Disponible ici.

La grande majorité de ces contenus ont été construits sur la base des fiches scientifiques et pédagogiques de la POC. L'ensemble des éléments produits dans le cadre de ce partenariat (textes, infographies, visuels) ont été partagés avec les membres du réseau.



2.3 Plaidoyer et portage national et international

2.3.1 Mobilisation nationale: le Comité France Océan (CFO)

La Plateforme Océan & Climat coordonne et anime le Comité France Océan (CFO) aux côtés du Secrétariat Général de la Mer, du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et du Secrétariat d'Etat chargé de la Mer. Créé par le Premier Ministre en 2018, le Comité France Océan a pour objectif de construire un échange régulier et nourri entre l'État, ses établissements publics en charge de la mer et les organisations de protection de l'environnement marin.



En 2022, la POC a oeuvré à renforcer la méthode de travail et l'assise du CFO en le mobilisant sur les grandes politiques publiques ayant trait à l'environnement marin et littoral et en associant le plus d'acteurs possibles (services de l'Etat, établissements publics en charge de la mer, associations et fondations de protection de l'environnement). Ainsi, l'OFB et le Comité Français de l'UICN ont intégré le Comité de pilotage du CFO en 2022.

Les groupes de travail de l'année 2022 du CFO :

Le groupe de travail qualité des eaux et aquaculture

Réunissant la POC, France Nature Environnement, l'Institut Océanographique Paul Ricard, la Fondation Surfrider Europe, Respect Océan, le Comité National de la Conchyliculture, l'IFREMER et l'OFB, le groupe de travail qualité des eaux et aquaculture a produit un rapport fort de 13 grandes recommandations pour reconquérir la qualité des eaux françaises et renforcer la durabilité de l'aquaculture à l'issue de près d'une année d'auditions. Parmi ces recommandations à destination des services de l'Etat et des Comité Interministériels de la Mer : l'optimisation et le renforcement de la surveillance de la qualité des eaux, l'amélioration de la communication sur la qualité des eaux, l'application et le renforcement du plan algues vertes, la meilleure prise en compte des impacts des



produits phytopharmaceutiques, la généralisation d'un aliment aquacole durable, l'étiquetage et la traçabilité des produits aquatiques, la promotion de l'aquaculture multitrophique intégrée, etc.

Le groupe de travail déchets marins

Le groupe de travail déchets marins a quant à lui livré un rapport sur les géosynthétiques proposant 5 grandes recommandations face à cette source de pollution plastique relativement méconnue : interdire certains usages de géosynthétiques, mettre en place une REP pour financer une filière durable, compiler les données et améliorer le suivi des usages, soutenir la recherche sur les impacts environnementaux des géosynthétiques, communiquer et renforcer la pédagogie sur les géosynthétiques.

Le groupe de travail Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral 2

Enfin, l'hiver 2022 fut l'occasion de lancer le groupe de travail sur la Stratégie nationale pour la mer et le littoral 2023-2029 (SNML-2) qui a réuni une trentaine d'organisations qui livreront leurs recommandations début 2023. L'identification du CFO comme un acteur majeur sur ces sujets a permis de réunir un grand nombre de parties prenantes et de définir une méthode de travail qui vise à l'élaboration d'un livrable de recommandations adressées aux Ministres compétents et portés dans le cadre des réunions du CFO avec les Services de l'Etat sur la SNML-2 et au sein du Conseil National de la Mer et des Littoraux. Le CFO rendra également un avis sur la SNML-2 dans sa version soumise à consultation du public à l'automne 2023.

Les autres moments de mobilisation du CFO :

Par ailleurs, le CFO a été mobilisé par les services de l'Etat en amont de grands évènements internationaux tels que le One Ocean Summit de Brest en février 2022 ou la Conférence des Nations Unies sur l'Océan de Lisbonne en juin. Il a été également invité à prendre part à l'ensemble des réunions de l'Assemblée des parties prenantes de l'Observatoire de l'éolien en mer. De plus, les ONG du Comité de pilotage ont également poursuivi leurs travaux sur la Stratégie nationale pour la Biodiversité et suivi la parution de son premier volet sur lequel ils avaient œuvré et proposé des recommandations en 2021. Le CFO s'affirme également comme un moyen de mobilisation active des organisations non gouvernementales françaises qui poursuivent les échanges et partenariats en dehors de ce dernier, se traduisant par exemple par la parution de tribunes ou l'organisation d'évènements.

Un lieu d'accès privilégié à l'information :

Enfin, la POC a tenu à maintenir un grand nombre de réunions d'information garantissant un accès privilégié à l'information et un espace de dialogue singulier entre Etat et organisations non gouvernementales. De nombreuses réunions d'information furent ainsi organisées, par exemple sur la Mission Horizon Europe, sur les analyses risques pêches, sur ou sur l'Observatoire éolien en mer. Il a également semblé primordial que des ONG puissent être à l'initiative de ces réunions d'information afin d'entamer un travail avec les services de l'Etat. Ainsi, la POC et le Comité Français de l'UICN ont organisé une réunion sur les zones de protection forte en mer à l'occasion de la parution des Rapports sur le sujet de l'UICN. De même, la POC et FNE ont pu organiser une réunion dédiée à la réflexion autour d'une nouvelle méthode de planification en mer qui tienne mieux compte des enjeux environnementaux.

Le CFO plénier pour conclure l'année 2022 :

Le traditionnel CFO plénier s'est tenu le janvier 2023, présidé par la Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité Bérangère Couillard, le Secrétaire d'Etat en charge de la Mer Hervé Berville et le Secrétaire Général de la Mer Didier Lallement. Le CFO plénier a réuni l'ensemble des établissements publics en charge de la mer et des associations et fondations de protection de l'environnement. Il a permis aux Ministres et au Secrétaire Général de la Mer d'exprimer leurs priorités politiques relatives à l'environnement marin avant de donner la parole à la POC et aux membres du Comité de pilotage insistant sur leurs principales demandes, puis d'ouvrir à un temps d'échange avec l'assemblée. Ce CFO plénier a été l'occasion d'entériner les premiers groupes de travail de 2023 du CFO que seront le groupe de travail sur la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral 2023-2029, le groupe de travail sur les filets de pêche fantômes, le groupe de travail sur la formation des décideurs des façades maritimes et bassins ultramarins aux enjeux environnementaux.

2.3.2 Ancrage institutionnel auprès de la Convention Climat

Depuis sa création, la POC joue un rôle clé dans la mobilisation des acteurs non-étatiques pour promouvoir des solutions concrètes, basées sur la science, et soutenir l'institutionnalisation de l'océan dans les processus de la CCNUCC. Cette année encore, la POC a joué un rôle moteur pour porter la voix de l'océan à la CCNUCC et lors de la COP27 à Charm el-Cheikh, en Egypte.

a. Mobilisation de la société civile

<u>L'Agenda Global de l'Action Climatique (GCA)</u>

Depuis juin 2020, la POC est le point focal 'Océan et zones côtières' de l'Agenda Global de l'Action Climatique du Partenariat de Marrakech (le "MP-GCA Océan"). La POC coordonne ainsi les actions de la société civile 'océan-climat' et encourage la mobilisation des acteurs non-étatiques. Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec les Champions du Climat - l'un britannique et l'autre égyptien pour cette année 2022 - et les équipes du Secrétariat de la CCNUCC.

Dans la continuité de la feuille de route élaborée en 2021 sous la coordination de la POC, le MP-GCA Océan s'est réuni régulièrement au cours de l'année 2022 pour préparer les livrables de la COP27 et pour élaborer une stratégie à court et long terme pour le nexus océan-climat. A ce titre, la POC a organisé en septembre un atelier de travail de deux jours, réunissant 17 partenaires internationaux, dans le but de définir les priorités, actions menées et activités prévues par le MP-GCA Océan. Dans le contexte de la "COP de la mise en œuvre" qui se tenait sur le continent africain, le MP-GCA Océan avait identifié l'adaptation et le financement comme les deux grandes priorités.

Les événements du MP-GCA Océan, co-organisés par la POC et les Champions du Climat, avec le soutien de nombreux partenaires, ont été conçus à partir des conclusions de ce groupe de travail. La POC a ainsi co-organisé une série d'événements de haut-niveau dont le *Ocean Action Day*, le *Ocean Futures Lab* et deux *Implementation Labs*. Pour plus d'impact, ces événements ont été couverts par l'Institut international du développement durable (IISD) et diffusés en ligne. La POC a également préparé un <u>résumé</u> de chacun de ces quatre événements.

Le <u>Ocean Action Day</u> était organisé autour des priorités de la présidence de la COP27, c'est-à-dire l'adaptation et le financement. Divisé en deux tables rondes, l'événement a d'abord traité des mesures d'adaptation des écosystèmes et des populations côtières, avant d'aborder la question du financement de ces mesures. Le continent africain était mis à l'honneur tout au long de l'événement. Par exemple, Seydina Issa Laye Sambe, le maire de Yoff, commune de l'agglomération de Dakar au Sénégal, est venu présenter comment sa ville construit sa résilience.



• Le <u>Ocean Futures Lab</u> posait la question du futur de l'océan, et de sa contribution aux Objectifs de Développement Durable. Face aux crises de l'alimentation et de l'énergie auxquelles l'humanité fait face, deux tables rondes ont été organisées autour de la pêche durable, résiliente aux impacts du changement climatique, et des énergies marines renouvelables. Le segment de clôture s'est concentré sur les opportunités qui existent pour renforcer les synergies entre les Conventions Climat et Biodiversité.







 Le <u>Blue Carbon Implementation Lab</u> a été organisé pour réfléchir à la manière de renforcer la protection de ces écosystèmes et des bénéfices qu'ils offrent aux populations côtières.
 Des experts de différents secteurs, privé et public, sont venus présenter leur travail de terrain ainsi que leurs stratégies. Ensemble, ils ont identifié les bonnes pratiques et les obstacles auxquels ils font face pour protéger ces écosystèmes à plus grande échelle.



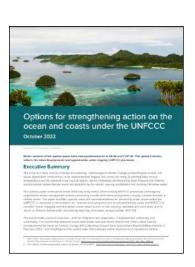




Un Implementation Lab sur la résilience des infrastructures côtières a également été
organisé et a permis d'évoquer les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation
côtière, puis des outils financiers et des politiques innovantes qui existent pour accroître la
résilience des infrastructures côtières.

La collaboration avec les acteurs clés de la communauté océan

Dans le cadre des négociations climatiques, et la préparation de la COP27, la POC a renforcé le partenariat qu'elle a développé au cours des dernières années avec de grandes ONG internationales, telles que Conservation International, IUCN, WWF, Rare ou encore The Nature Conservancy, afin de préparer des publications et porter des positionnements communs. La POC a, par exemple, contribué à l'élaboration du papier sur comment renforcer l'action pour l'océan et les côtes dans le cadre de la CCNUCC (en anglais : "Options for Strengthening action on the ocean and coasts under the UNFCCC") publié en amont de la COP27 et qui aspire à guider l'action politique pour renforcer la prise en compte de l'océan dans les différentes instances de la CCNUCC.





L'océan était particulièrement visible à Charm el-Cheikh. Une vingtaine d'organisations, principalement de grands instituts de recherche scientifique, s'est mobilisée, à l'initiative du Woods Hole Oceanographic Institute et de la Scripps Institution of Oceanography, pour accueillir un Pavillon Océan dans la zone bleue de la COP 27. La POC, qui entretient des relations privilégiées avec ces instituts de recherche, était la seule ONG partenaire de ce pavillon - qui a permis de réunir plus de 15 000 délégués et d'organiser plus de 60 événements en deux semaines. La POC était également partenaire du Pavillon Océan Virtuel, une plateforme en ligne qui a pour but d'accroître la visibilité de l'océan et de son rôle dans le système climatique.

Enfin, la POC travaille également en étroite collaboration avec certaines coalitions d'Etats, comme Because the Ocean ou le groupe des Friends of Ocean & Climate. La POC a participé à de nombreuses réunions stratégiques afin de développer un argumentaire commun en préparation de, et pendant, la COP27. Cet argumentaire a été un atout considérable pour s'assurer de la prise en compte de l'océan dans la décision finale de la COP qui précise par conséquent le processus du dialogue annuel sous l'égide du SBSTA (Article 45) et reconnaît l'importance des solutions fondées sur l'océan (Article 46).

b. Soutien aux processus institutionnels

Le Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi

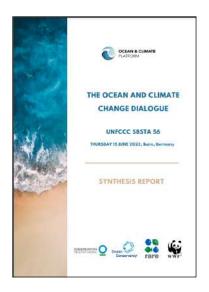
Depuis 2019, la POC fait partie des 23 organisations constituant le Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi sur l'adaptation (NWP Océan), sous l'égide du SBSTA. La POC contribue ainsi à l'élaboration d'outils de connaissances à destination des Etats, et à une meilleure coordination avec les autres instances de la CCNUCC. Cette année, le groupe d'experts a élaboré une publication sur les approches novatrices pour renforcer l'adaptation des côtes et de l'océan.

Le Dialogue Océan et Changement climatique du SBSTA

En 2021, les Etats ont décidé de la mise en place d'un dialogue « océan et climat » annuel sous l'égide de l'organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, connu sous le nom de SBSTA (Article 61 de la décision finale de la COP26). La première édition de ce dialogue annuel a eu lieu en juin 2022, et s'est appuyée sur les contributions des Etats Parties et des autres parties prenantes. La POC avait elle-aussi soumis sa <u>contribution</u> au Secrétariat de la CCNUCC après avoir consulté l'ensemble de ses membres par le biais d'une <u>consultation en ligne</u>. Trois priorités ont émergé de cette consultation : (1) la protection des écosystèmes dits de carbone bleu, (2) l'adoption de pratiques de pêche résilientes à faible émission de carbone, et (3) le développement d'aires marines protégées.

Espace de discussion entre Etats parties et acteurs non-étatiques, le Dialogue a permis de mettre en avant les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées par les gouvernements lors du développement des solutions 'océan' de leurs plans d'action climatique.

Cette année, le Dialogue s'est articulé autour de 2 sessions : (1) comment renforcer le rôle de l'océan dans les plans d'actions nationaux pour le climat ; et (2) comment créer les conditions favorables au développement des solutions océan-climat et optimiser les connexions institutionnelles. Ces deux sessions ont été suivies par un échange sur les voies à suivre pour renforcer et pérenniser le Dialogue dans les années à venir. La POC a participé à l'intégralité des sessions, et a été nommée rapporteur de la Session 1. A l'issue du Dialogue, la POC a publié une synthèse des échanges tenus - élaborée en collaboration avec Conservation International, Ocean Conservancy, Rare et WWF.



c. L'océan au coeur de la COP 27

La POC était fortement mobilisée lors de la COP 27 de la CCNUCC à Charm el-Cheikh afin de rappeler le rôle majeur de l'océan et de ses écosystèmes dans la lutte contre le changement climatique. L'océan, qui avait un pavillon dédié, a en effet eu toute sa place au sein des discussions sur le climat, qu'il s'agisse de la déclaration finale ou de la multitude d'événements organisés sur toute la durée de la conférence.

En plus de ceux proposés dans le cadre de son mandat au sein du MP-GCA, la POC a également organisé plusieurs événements :

- "Accélérer l'action climatique basée sur l'océan pour un avenir durable", co-organisé par la POC avec l'Agence Française de Développement, pour présenter les mesures océan qui existent pour lutter contre le changement climatique. Les experts ont évoqué la décarbonation du transport maritime, la mise en place de pratiques de pêche durable, l'adoption de solutions fondées sur la nature marines, le financement des écosystèmes de carbone bleu et le développement de l'entrepreneuriat.
- "Accélérer l'investissement dans l'ODD 14 et l'économie bleue durable", co-organisé par la France et le Costa Rica avec le soutien du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, et facilité par la POC, pour réfléchir à comment accroître les financements dédiés aux mesures océan.
- "Ambition bleue : Créer une boucle d'ambition pour les solutions climatiques basées sur l'océan", co-organisé par la POC, le World Resources Institute, les Champions du Climat et le UN Global Compact pour créer un dialogue entre représentants de gouvernements et acteurs non-étatiques. Par exemple, le gouvernement des Fidji et l'initiative SeaBOS ont échangé sur les problèmes de surpêche et les aires marines protégées.

Ce dernier événement était basé sur le rapport "Ambition Bleue" (en anglais : "Blue Ambition Loop: Achieving Ambitious 2030 Ocean-Climate Action"), coécrit par la POC, le World Resources Institute (WRI), l'équipe des Champions du Climat (HLC), le Global Ocean Trust et le UN Global Compact, et publié en amont de la COP27, en octobre 2022. L'objectif était de suivre, regrouper et visualiser les progrès réalisés par les acteurs non-étatiques en matière d'actions climatiques



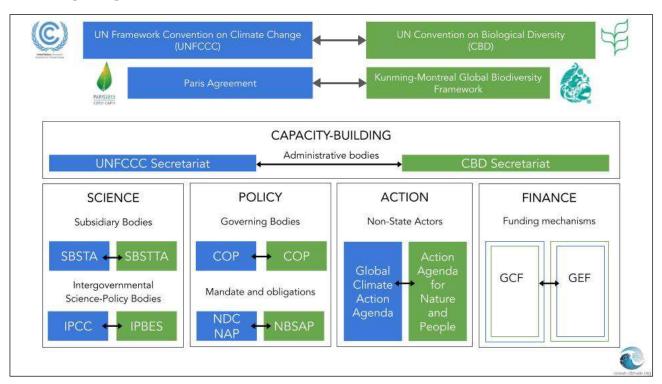
basées sur l'océan. Cet exercice de cartographie couvre les secteurs de la conservation marine, du transport maritime, des énergies marines renouvelables, de la production d'aliment d'origine aquatique et du tourisme côtier. Par exemple, dans le secteur de la conservation marine, 111 acteurs non-étatiques se sont engagés publiquement à protéger, conserver ou restaurer des écosystèmes de carbone bleu.

Au terme de ces deux semaines de négociations, la POC a fait le bilan de la COP 27 pour l'océan dans un article de synthèse publié sur son site web. Si les déclarations fortes et les appels à l'action tenus par nos dirigeants lors du Sommet des leaders mondiaux laissaient présager le meilleur, la COP27 s'est finalement conclue sur des résultats mitigés. Malgré l'urgence clairement soulignée par de multiples publications scientifiques, y compris le sixième rapport d'évaluation du GIEC, la déclaration finale se contente de réitérer l'objectif de 1,5 °C. Les mesures d'adaptation étaient mises à l'honneur et, après des années de négociations ardues entre pays en développement et pays développés, les Etats se sont finalement entendus sur la création d'un fond spécifique aux pertes et dommages. L'océan, présent dans la décision finale qui reconnaît davantage son rôle et renforce le mandat du dialogue annuel Océan-Climat, était particulièrement visible au cours de cette COP.

2.3.3 Mobilisation internationale autour du nexus océan-climatbiodiversité

Dans le cadre de ses activités de plaidoyer et de mobilisation internationale, la POC travaille à une meilleure prise en compte des enjeux à l'interface entre l'océan, le climat et la biodiversité. L'océan étant le socle du vivant, il est indispensable d'adresser conjointement les crises climatiques et d'érosion de la biodiversité pour assurer un avenir durable.

a. Les synergies océan-climat-biodiversité



Dans le cadre du triptyque océan-climat-biodiversité, la POC a entamé un important travail de recherche et de réflexion sur les synergies à construire ou renforcer entre les Conventions Climat et Biodiversité. En 2021, la POC avait publié son *policy brief* sur les synergies (en anglais :

"Swimming the talk: How to strengthen synergies between between the Climate and Biodiversity Conventions?") explorant des options pour construire des synergies entre la CCNUCC et la CDB pour une gouvernance océan-climat-biodiversité plus intégrée. En 2022, la POC a continué de pousser ses recommandations dans les instances de la CCNUCC et de la CDB. A titre d'exemple, la POC a été invitée à l'événement "Renforcer les synergies entre les actions en faveur du climat, de la biodiversité et du développement durable" organisé à la COP15 de la CDB qui s'est déroulé en décembre 2022, à Montréal, dans le but de présenter le policy brief. Elle a notamment présenté quatre points d'entrée pour créer des synergies : la science, les politiques, la mobilisation des acteurs non-étatiques et les financements.

La POC s'est concentrée cette année sur le 3ème point d'entrée : la mobilisation des acteurs non-étatiques. Point focal du MP-GCA Océan, la POC est particulièrement mobilisée pour encourager l'adoption d'une approche intégrant l'ensemble de la société, en renforçant le mandat de l'Agenda de l'action pour la Nature et les Peuples, et ainsi changer la manière dont les acteurs de l'océan se mobilisent et influencent les décideurs. A ce titre, la POC fait partie du groupe "Friends of Action" qui mène une réflexion, initiée par Manuel Pulgar Vidal, sur l'institutionnalisation de l'Agenda de l'action pour la Nature et les Peuples. La POC a participé à plusieurs réunions du groupe, notamment pendant la COP15 de la CDB. Elle a également rejoint la discussion "COP2COP Collaboration pour la mobilisation des ressources : Les agendas d'action pour faire face à l'imbrication des crises" qui a pour objectif de mobiliser de nouveaux acteurs non-étatiques, en particulier des acteurs du secteur privé et de la finance pour encourager leur prise d'engagements et encourager les investissements dans la protection, restauration et conservation d'écosystèmes.

b. La communauté Océan mobilisée pour la Convention Biodiversité

La pandémie mondiale ayant retardé l'agenda international, la « super année pour la biodiversité » a finalement eu lieu en 2022. La POC a ainsi saisi cette opportunité pour renforcer son message et le porter jusque dans les instances de la CDB et en particulier la COP15 en décembre à Montréal.

Le cadre mondial de l'après-2020 pour la biodiversité

Pendant les intersessions de la CDB en Mars 2022, un groupe d'organisations de la société civile s'est réuni sous l'impulsion de la POC pour évoquer les enjeux propres à l'océan et, plus particulièrement, aux interactions entre l'océan, la biodiversité qu'il abrite, et le climat dans le cadre mondial de l'après-2020 pour la biodiversité. Ces organisations, qui constataient toutes le manque de coordination entre acteurs non-étatiques sur ces sujets, se sont accordées pour travailler et préparer ensemble la COP15. Depuis, la POC coordonne un groupe de travail informel, regroupant une vingtaine d'organisations, principalement ONGs, pour s'assurer de la prise en compte de l'océan et du climat dans le cadre de l'après-2020. Des réunions et ateliers ont donc été organisés au fur et à mesure de l'année pour définir une <u>stratégie</u> et des <u>messages</u> clés communs en amont de la COP15.

Suite à des travaux de recherche et de réflexion approfondis menés en parallèle, la POC a produit plusieurs documents pour traduire ses messages clés dans le cadre mondial de l'après-2020 pour la biodiversité, qui était négocié et voté à la COP15 de la CDB. La POC a ainsi publié en mars 2022, le *policy brief* sur intégrer davantage les liens entre l'océan, le climat et la biodiversité dans le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 (en anglais : "Integrating further the ocean-climate-biodiversity nexus into the Post-2020 Global Biodiversity Framework") qui analysait 7 des 19 cibles du cadre, proposait des amendements ainsi que des points d'entrée pour créer des synergies entre les régimes climat et biodiversité, tels que les indicateurs marins.

Des tables rondes ont également été organisées par la POC pour nourrir cette réflexion autour des cibles et objectifs du cadre de l'après-2020. En avril 2022, la POC a organisé, avec le soutien du Secrétariat de la CDB, le webinaire "L'océan sera-t'il à Kunming ?" pour établir un dialogue entre Etats parties à la CDB et acteurs non-étatiques autour de la question de l'intégration de l'océan dans le cadre de l'après-2020.

Forts de ces travaux, la POC a également publié en décembre 2022 un policy brief sur les approches fondées sur les paysages marins (en anglais : "Seascape approach: scaling biodiversity, climate and sustainable development benefits"), co-écrit avec Rare, sous la coordination d'Expertise France, pour illustrer comment les "seascapes" peuvent permettre d'atteindre certains objectifs du cadre de l'après-2020, tout en contribuant à l'action pour le climat et le développement durable.

La Déclaration "No Paris Without Montreal"

L'aboutissement de ce travail a été l'élaboration de la Déclaration "No Paris Without Montreal", coordonnée par la POC et signée par 86 organisations. Construite autour de 12 recommandations clés, cette Déclaration appelle les Etats Parties à la CDB à établir un cadre politique ambitieux pour "redresser la barre pour l'océan et sa biodiversité", et à établir des ponts entre les régimes de la biodiversité et du climat, en soutien à la mise en oeuvre de l'Accord de Paris et de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Le message "No Paris Without Montreal" a été porté par la POC lors de nombreux événements internationaux, lors de la COP27 et de la COP15. Par exemple, la POC a présenté les recommandations de la Déclaration lors de l'événement "<u>Un Océan de Vie</u>"" organisé par la COI-UNESCO. Espen Barth Eide, le Ministre du climat et de l'environnement de la Norvège, a lui-même repris l'expression "No Paris Without Montreal" dans le segment de clôture de l'événement.





Les recommandations présentées dans la déclaration ont également été discutées lors de la table ronde "Making Waves: Mettre en œuvre une action en faveur des océans pour atteindre les objectifs mondiaux", organisée à la COP 15, en collaboration avec la Global Ocean Alliance et le Royaume Uni. L'objectif était de réfléchir à la mise en œuvre des mesures relatives à l'océan dans le cadre de l'après-2020 par l'ensemble de la société, en invitant des représentants de 6 secteurs différents (gouvernement, entreprise, institut scientifique, ONG, et communauté locale).

2.3.4 La participation aux événements internationaux

Tout au long de l'année 2022, la POC a participé à des événements internationaux pour porter son plaidoyer au-delà des instances de la CCNUCC et de la CDB, dans des conférences ou instances internationales qui aspirent également à protéger l'océan, ses écosystèmes, et le climat.

a. One Ocean Summit, Brest, Février 2022

Du 9 au 11 février, la communauté océan s'est réunie à Brest dans le cadre du <u>One Ocean Summit</u>, premier sommet international dédié à l'océan à l'initiative du Président Macron. Une quarantaine de chefs d'Etats et de gouvernements ont répondu à l'invitation du Président de la République Française avec l'ambition d'agir pour le futur de l'océan.



La POC a notamment organisé l'atelier "Pour un renouveau des outils de gouvernance de l'océan" qui posait la question de la fragmentation de la gouvernance de l'océan et des solutions qui existent pour y faire face. Cet atelier questionnait également le rôle de la science pour guider les décisions faites pour encourager les synergies entres les différentes instances qui traitent de l'océan. La POC était aussi invitée à prendre la parole dans de nombreux événements, tels que le "Forum One Ocean Science : Un tour du monde des sciences océaniques" où elle a présenté les avancées de la communauté océan à la CCNUCC.

b. Blue Climate Summit, Polynésie Française, Mai 2022

Du 14 au 20 mai dernier, plus de 200 experts se sont réunis en Polynésie française pour le <u>Sommet Bleu sur le Climat</u> ("Blue Climate Summit"). Soutenu par la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, le sommet était notamment axé autour de la protection de l'océan et l'accélération des solutions fondées sur l'océan pour faire face au changement climatique. Avec l'objectif de développer de nouveaux projets et de créer de nouvelles collaborations, le sommet s'est organisé autour de tables rondes rassemblant scientifiques, activistes, représentants d'entreprises, décideurs, experts de la finance, influenceurs, représentants de communautés et de la jeunesse. La POC était représentée parmi les 4 coprésidents du comité de programmation.

c. Conférence des Nations Unies sur l'Océan, Portugal, Juin 2022

Du 27 juin au 1er juillet, plus de 6 000 participants, dont 24 chefs d'État et de gouvernement, et plus de 2 000 représentants de la société civile, se sont réunis à Lisbonne pour la Conférence des Nations unies sur l'Océan, co-organisée par le Portugal et le Kenya. A mi-chemin de l'Agenda 2030 pour le développement durable, les cibles de l'Objectif de Développement Durable 14 (ODD14) visant à conserver et à utiliser durablement l'océan, les mers et les ressources marines sont loin d'être atteintes. Dès lors, l'objectif de cette conférence est de renforcer et d'accélérer la mise en œuvre de solutions fondées sur l'océan, innovantes et guidées par la science, pour atteindre l'ODD14.

La POC était très mobilisée pour porter les solutions fondées sur l'océan pour faire face au changement climatique et à la perte de biodiversité. A ce titre, la POC a organisé 6 événements, dont l'événement officiel "De la science à l'action : L'accord de Paris en bleu", co-organisé par la France, la CCNUCC et la POC, sur comment les mesures océan (ici écosystèmes marins et côtiers, pêche et aquaculture, transport maritime et énergie marine renouvelable) peuvent être renforcées et exploitées dans le cadre de la CCNUCC.

La POC a également mis en avant les solutions portées par ses membres dans le cadre de l'événement "<u>Un océan de solutions pour faire face aux crises du climat et de la biodiversité</u>".





La POC était également invitée à prendre la parole lors de la plénière sur "Minimiser et remédier à l'acidification, la désoxygénation et le réchauffement de l'océan", présidée par l'Envoyé spécial du président des États Unis pour le climat, John Kerry.





La POC était également partenaire de l'événement "Localiser l'action pour l'océan : Evénement spécial pour les gouvernements locaux et régionaux" organisé par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) dans le cadre de la Conférence, et accueilli par la ville de Matosinhos. Au cours de cette journée, la POC a participé à une session sur l'intégration des solutions fondées sur la nature dans les stratégies d'adaptation des villes côtières. Elle était invitée à présenter les opportunités pour davantage intégrer ces stratégies d'adaptation dans les instances de la CCNUCC et de la CDB.

d. Forum mondial de la Mer de Bizerte, Tunisie, Septembre 2022

Le 23 septembre 2022, la POC a pris part au Forum Mondial de la Mer de Bizerte en Tunisie, organisé par la Saison Bleue avec le soutien de l'Ambassadeur pour les Pôles et les Enjeux Maritimes Olivier Poivre D'Arvor. Exercice de prospective destinée à imaginer l'Océan de 2050, le Forum s'est appuyé sur la POC dans sa préparation afin qu'elle mobilise son réseau et réalise une enquête internationale sur ce que pourrait être l'Océan de 2050 dont les résultats furent présentés par la POC en introduction du Forum le 23 septembre. Outre les prises de parole de ses représentants, la POC a activement participé au fonctionnement du Forum puisqu'elle a aussi contribué à la rédaction de <u>la déclaration finale</u> et par la suite publié <u>un policy-brief avec La Fondation Jacques Delors</u>.

2.4 L'initiative SEA'TIES

Le 1er janvier 2020, la POC a lancé l'initiative SEA'TIES pour une durée de 4 ans. Elle a pour objectif de faciliter l'élaboration de politiques publiques et la mise en œuvre de solutions d'adaptation pour les villes côtières exposées à l'élévation du niveau de la mer. Cette initiative s'adresse aux élus, aux gestionnaires et à l'ensemble des acteurs impliqués dans cette transition. Elle propose de créer un espace d'échange d'expériences de solutions durables. SEA'TIES est une initiative internationale qui mobilise des villes de taille moyenne présentant une diversité de contextes climatiques, géographiques, sociaux, économiques et politiques. À travers le monde, de nombreuses solutions sont déjà mises en œuvre et peuvent inspirer d'autres territoires. Mettre en relation ces expériences concrètes et les caractériser à la lumière de travaux scientifiques permet de promouvoir les pratiques les mieux adaptées et d'accompagner le choix des décideurs politiques et des gestionnaires des territoires.

Sur la période 2020-2023, les objectifs de SEA'TIES sont les suivants :

- Rassembler la connaissance scientifique et les données : identifier et analyser les réponses apportées par les villes côtières de différentes régions du monde.
- Faire émerger les « bonnes pratiques » et faciliter la mise en œuvre des solutions : analyser, lors d'ateliers régionaux réunissant scientifiques, élus, gestionnaires et acteurs des villes côtières, la durabilité des solutions et les conditions favorables à leur mise en œuvre.
- Promouvoir l'intégration des enjeux liés à l'adaptation dans les politiques publiques : valoriser les retours d'expérience éclairés par les connaissances scientifiques ; porter un plaidoyer auprès des décideurs pour intégrer dans les politiques publiques nationales et internationales les solutions les plus adaptées.

Les partenaires du projet

- ▶ <u>Partenaires financiers</u> Sur l'année 2022 SEA'TIES est financée par la Fondation Prince Albert II de Monaco, la Fondation de France, la Fondation Veolia, le Gouvernement Princier de Monaco et l'Ambassade des États-Unis en France.
- Partenaires scientifiques Le pilotage scientifique est assuré conjointement par le CNRS et la Plateforme Océan & Climat dans le cadre d'un Réseau Thématique Pluridisciplinaire International (RTPi).
- Partenaires techniques SEA'TIES se concentre sur les villes côtières de taille moyenne dans plusieurs régions du monde : en Europe, en Afrique de l'Ouest et du Nord, en Amérique du Nord (côte ouest des États-Unis) et dans le Pacifique Sud. Dans chacune de ces régions, est développé un réseau de partenaires. L'initiative est accompagnée par un comité d'orientation rassemblant les partenaires suivants : le Comité français de l'UICN, Ocean Conservancy, la ville de La Rochelle, Waves of Change, Ocean Visions, l'IRD, le Global Island Partnership, le Conservatoire du littoral, la French Tech Polynésie, l'ANEL, le CSE.

2.4.1 Les publications 2022

Ici sont présentés les documents publiés par la POC dans le cadre de l'Initiative Sea'ties ainsi que les documents publiés par d'autres organisations dont l'initiative Sea'ties est partenaire.

La Déclaration Sea'ties du One Ocean Summit

La Déclaration Sea'ties a été publiée à l'occasion du Forum Sea'ties "Les villes et leurs territoires face à l'élévation du niveau de la mer" (10 février) lors du One Ocean Summit, organisée par la Plateforme Océan & Climat, le Gouvernement français et la Ville de Brest, avec le soutien de Bloomberg Philanthropies. La Déclaration appelle à accélérer la transformation des villes et leurs territoires autour de quatre stratégies d'action prioritaires que sont (1) la mobilisation de la connaissance scientifique et des systèmes d'observation, (2) l'intégration des enjeux sociétaux dans les plans d'adaptation, (3) la valorisation des solutions adaptatives et hybrides, et (4) l'augmentation du financement public et des investissements privés pour l'adaptation.

Signée par plus de quarante villes, dont la Nouvelle-Orléans, Vancouver, Bangkok, Lagos et Salvador, cette déclaration pose la première pierre d'une mobilisation internationale pour l'atténuation et l'adaptation à l'élévation du niveau de la mer. En soutenant cet appel, les maires et gouverneurs, premiers témoins des changements à l'œuvre, exhortent la communauté internationale et les Chefs d'États et de Gouvernements présents à Brest à se saisir de cet enjeu et les accompagner dans leur transition.

Le Blue-Tinted White Paper

Afin de développer une expertise sur l'une des quatre priorités de la Déclaration Sea'ties (voir cidessus), la POC, les High-Level Climate Champions, Resilient Cities Network et ICLEI s'associent pour développer un programme de travail intitulé *Investment Protocol*. La première action de l'*Investment Protocol* consiste à publier un rapport mettant en lumière les besoins spécifiques de financement pour l'adaptation des villes côtières et proposant des pistes concrètes pour mieux informer les bailleurs de fonds et autres investisseurs.

L'Initiative Sea'ties est chargée du pilotage de la rédaction du rapport intitulé Blue-Tinted White Paper, Investment Protocol: Unlocking Financial Flows for Coastal Cities Adaptation to Climate Change and Resilience Building (ici). Un article de presse (ici) est également publié afin de présenter les principaux enseignements du rapport.

Les rapports des ateliers Sea'ties en Europe du Nord et Méditerranée

Le 29 novembre 2021, l'initiative Sea'ties organisait l'atelier régional Sea'ties en Europe du Nord. S'appuyant sur les retours d'expérience mis en avant au cours de cet atelier ainsi que d'entretiens préalables, le rapport Adapting Coastal Cities and Territories to Sea Level Rise in Northern Europe, Challenges and Best Practices (ici) présente à la fois les défis mais également des

initiatives contribuant à l'adaptation durable des villes côtières et de leurs territoires dans la région. Le 26 avril 2022, l'initiative Sea'ties organisait l'atelier régional Adaptation des villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer en Méditerranée. Produit avec le soutien de la Ville de Marseille, du Plan Bleu et du MedECC, le rapport Adapting Coastal Cities and Territories to Sea Level Rise in the Mediterranean Region, Challenges and Best Practices (ici) aborde les principaux obstacles à l'adaptation, en se concentrant sur la coordination des stratégies à l'échelle régionale et locale, ainsi que sur l'articulation des réponses à travers le temps. Complétant l'analyse du rapport issu de l'Atelier Sea'ties en Europe du Nord, il souligne les spécificités régionales en développant sur les enjeux d'adaptation du secteur du tourisme et en valorisant de multiples initiatives locales.

Le Policy Brief - Adaptation des côtes face au changement climatique : comment faire avec la nature

Le Conservatoire du littoral organisait du 15 au 17 juin à Marseille l'Atelier international "Adaptation des côtes au changement climatique - comment travailler avec la nature".

Un <u>Policy Brief</u> a été publié suite à cet atelier. Il a vocation à être adressé aux représentants de l'Union européenne, d'États membres, de régions et villes côtières afin de servir d'outil pour repenser dès à présent l'avenir de nos territoires littoraux face au plus grand défi de notre siècle, et agir pour garantir la sécurité, le développement économique et le bien-être des populations qui y vivent ainsi que la sauvegarde des écosystèmes et de la biodiversité insulaire et côtière. Un résumé pour décideurs politiques a également été produit et est téléchargeable (ici).

La contribution de l'initiative Sea'ties a permis d'intégrer les enjeux urbains à ce document. Il en résulte que le Policy Brief se compose de deux axes, l'un orienté sur les zones naturelles et non-bâties (aires protégées, terres agricoles, espaces forestiers, patrimoine naturel) et le second portant sur l'interaction entre les espaces naturels et urbanisés (villes, routes, ports, aéroports, infrastructures touristiques exposés aux impacts du changement climatique, etc.).



2.4.2 Les ateliers régionaux 2022

L'atelier régional en Méditerranée

L'atelier Sea'ties en Méditerranée s'est tenu le 26 avril 2022, de 15h00 à 18h00, en ligne avec le soutien de la Ville de Marseille et du Plan Bleu. En préparation de cet atelier, 28 entretiens individuels avaient été réalisés entre décembre 2021 et mars 2022. L'atelier a mobilisé 43 experts (maires, planificateurs locaux, scientifiques, représentants de programmes, agences, associations et réseaux environnementaux et maritimes) de Croatie, Chypre, France, Grèce, Italie, Maroc, Slovénie, Espagne et Tunisie. Un rapport a été produit (voir ci-dessus le contenu présenté dans le Rapport de l'atelier).

L'atelier régional aux États-Unis

Le 12 septembre dernier, s'est tenu le troisième atelier régional Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer sur la côte ouest des Etats-Unis. Accueilli par la ville de Santa Cruz, Etats-Unis, en partenariat avec l'Université de Californie Santa Cruz, l'Ambassade des Etats-Unis en France, le Sister Cities Committee, le Central Coast Climate Collaborative, le Center for Sea Rise Solutions, Ocean Visions et Santa Cruz Works, cet atelier a réuni près de 60 gestionnaires, scientifiques, élus et représentants de la société civile afin d'identifier les enjeux, de partager les bonnes pratiques et de réfléchir à des recommandations concrètes pour mieux préparer l'adaptation des territoires et villes côtières aux Etats-Unis.

Cette journée d'échanges fut suivie d'une visite des différents projets et infrastructures développées par la ville de Santa Cruz dans le cadre de son plan d'adaptation.



L'atelier régional en Afrique de l'Ouest

Le 05 octobre se tenait le quatrième atelier régional Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer en Afrique de l'Ouest. Organisé dans le cadre de la <u>Semaine de la Mobilité Durable et du Climat</u> à Dakar avec le soutien du Centre de Suivi Ecologique, cet atelier a réuni près de 60 scientifiques, élus, représentants de la société civile, gestionnaires locaux et bailleurs internationaux afin d'identifier les enjeux et de partager leurs bonnes pratiques.



2.4.3 Les événements 2022

Le One Ocean Summit, février 2022

La POC était présente au One Ocean Summit qui débutait le mercredi 9 février. La Plateforme Océan & Climat, le Gouvernement français et la Ville de Brest, avec le soutien de Bloomberg Philanthropies, a choisi de mettre en lumière les enjeux d'adaptation des villes côtières à l'élévation du niveau de la mer dans le cadre du changement climatique.



Le <u>Forum Sea'ties "Les villes et leurs territoires face à l'élévation du niveau de la mer" (10 février, 14h00-15h30)</u> conviait 3 ministres d'État, 23 maires et gouverneurs et leurs représentants (en présentiel et virtuel), et 4 représentants de la société. Les quatre priorités de la Déclaration Sea'ties (voir ci-dessus) était présentée, puis les élus étaient invités à partager leur expérience avant de signer publiquement la Déclaration.

Le Forum des Mondes Méditerranéens, février 2022

Les 7 et 8 février 2022 s'est tenu à Marseille le Forum des Mondes Méditerranéens. Espace d'échanges et de rencontres mobilisant les acteurs de la société civile et économique de tout le bassin, le Forum visait à faire émerger des solutions aux enjeux environnementaux, économiques et culturels de la région pour construire une Méditerranée plus durable, prospère et intégrée à l'horizon 2030. L'initiative Sea'ties a contribué aux discussions lors d'un événement dédié à l'urgence de penser des stratégies d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer, aux côtés de Plan Bleu, du MedECC, du GREC Sud et de la région PACA.

La Monaco Ocean Week, mars 2022

Lors de la Monaco Ocean Week organisée du 21 au 26 mars 2022, à Monaco, la POC, la Fondation Prince Albert II et le Stimson Center organisaient la conférence « Sea and the City : Pathways for Coastal Resilience », le vendredi 25 mars, de 9h00 à 18h00.

La conférence avait pour objectif de faire s'exprimer un ensemble d'acteurs divers (scientifiques, gestionnaires de territoires côtiers, élus, représentant de la société civiles) afin de rappeler les enjeux et challenges que représente le changement climatique dans les villes côtières, d'identifier les outils permettant d'évaluer la vulnérabilité et le risque encouru par les villes côtières, mettre en avant certaines initiatives et solutions apportées en Europe et en Afrique, puis proposer des formes de gouvernance innovantes ainsi que des mécanismes financiers plus adaptés aux besoins des villes. Pour cela, la journée était divisée en 4 sessions thématiques, puis clôturée par une table ronde composée de 4 maires de villes côtières.



Les Journées Littoral et Mer de la Fondation de France, juin 2022

En partenariat avec la Fondation de France, La Rochelle Université, et l'Association Nationale des Élus du Littoral, la Plateforme Océan & Climat, à travers le projet Sea'ties, a participé à l'organisation des Journées Littoral et Mer de la Fondation de France. Cette année, les journées avaient pour objectif de répondre à la question « Adaptation des villes et des territoires côtiers face au changement climatique : quel devenir ? *Sciences, société et prises de décisions* » (programme ici). Au cours de deux jours de conférences clôturés par des sorties de terrain, ces journées ont permis de présenter des projets de recherche financés par la Fondation de France répondant à la question à l'ordre du jour. Plus de 100 participants de France métropolitaine et d'outre-mer ont pu participer aux présentations et aux échanges qui s'en suivirent.

L'atelier "Adaptation des côtes au changement climatique", juin 2022

Le Conservatoire du littoral organisait du 15 au 17 juin à Marseille l'Atelier international "Adaptation des côtes au changement climatique - comment travailler avec la nature". Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne (PFUE) et est organisé en partenariat avec la Plateforme Océan & Climat, Eurosite, la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe, l'inter-groupe Seas, Rivers, Islands & Coastal Areas (SEARICA) ainsi que l'Association des Pays et Territoires d'Outre-Mer (OCTA). La Plateforme Océan & Climat intervenait à deux reprises et a participé à la rédaction d'un Policy Brief (voir ci-dessus). Ces interventions avaient pour objectif d'apporter une expertise sur les enjeux urbains, alors que la



majorité des participants étaient davantage experts des risques et solutions déployés au sein d'espaces naturels.

La UN Ocean Conference, juin 2022

La Conférence des Nations Unies pour l'océan se tenait du 27 juin au 1er juillet 2022. Dans le cadre du projet Sea'ties, la Plateforme Océan & Climat co-organisait deux des quatre sessions de l'événement « Localizing Action for the Ocean: Local and Regional Government Special Event ». Cet événement était l'occasion pour les gouvernements locaux, régionaux et nationaux ainsi que toutes les parties prenantes associées d'échanger leurs bonnes pratiques quant à l'atteinte de l'ODD 14 et d'annoncer de nouveaux engagements volontaires en soutien à l'action pour la protection de l'océan. Cet événement soutenu par les gouvernements du Portugal et du Kenya fut accueilli par la Ville de Matosinhos et organisé en collaboration avec UN DESA, UN Global Compact, l'équipe des Climate Champions et les réseaux de gouvernements locaux et régionaux réunis au sein de la Global Taskforce of Local and Regional Governments, ICLEI, Local Governments Sustainability, Regions4, la Plateforme Océan & Climat, United Cities and Local Governments (UCLG), Resilient Cities Network et l'Association Internationale des Villes et Ports (AIVP).





Une première session portait sur les solutions développées avec une attention particulière portées aux solutions fondées sur la nature : « The clock is ticking: How can coastal cities build resilience and incorporate nature-based solutions to protect local populations? ». La seconde session portait sur le financement des solutions : « Unlocking financial flows for adapting coastal cities to climate change and building resilience ».

=> Lien vers le programme et le rapport de l'événement

À cette même occasion, Sea'ties a profité de la présence d'un grand nombre de partenaires sur place pour organiser un atelier de travail, dans le cadre de l'Investment Protocol (présenté cidessus), sur la question du financement de l'adaptation au changement climatique dans les villes côtières. Cette réflexion découle d'une des priorités identifiées dans la Déclaration Sea'ties, lancée lors du One Ocean Summit en début d'année 2022. Ainsi, des représentants de banques, d'assurances, d'associations, des élus et autres experts ont pu se réunir afin de réfléchir sur des actions communes à mettre en place lors de la COP27.

La COP des Villes, juillet 2022

La première COP des Villes se tenait à Abidjan, le 1^{er} et 2 juillet 2022, organisée par la Ville de Paris, l'Association Internationale des Maires Francophones et le District d'Abidjan. La Plateforme Océan & Climat a été sollicitée pour organiser et animer une table ronde sur la thématique de l'adaptation des villes littorales.



JPI Pan-European Conference on Sea Level Rise, Octobre 2022

Organisée par le JPI Knowledge Hub on Sea Level Rise, la conférence pan-européenne sur l'élévation du niveau de la mer 2022 s'est tenue en octobre à Venise. L'initiative Sea'ties a présenté ses conclusions sur l'importance de considérer l'élévation du niveau de la mer au-delà du simple cadre de la physique, au cours d'une session consacrée à la gouvernance et au partage d'expérience dans la prise de décision.

La COP27, novembre 2022

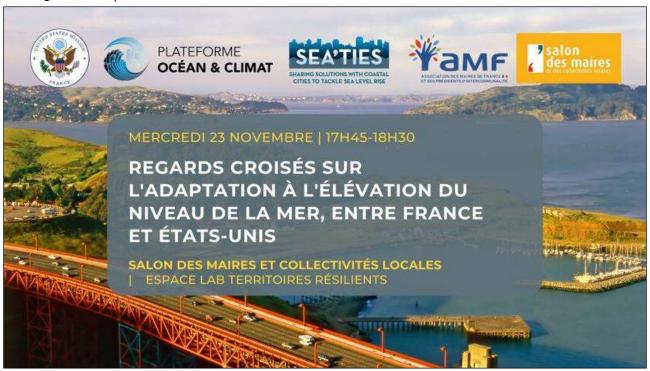
Lors de la COP27, l'initiative Sea'ties co-organisait différents événements à la COP27 :

- Co-organisation avec Plan Bleu de l'événement "Coastal Adaptation Across the Mediterranean: Solutions Driven by Cities Networks" le 12 novembre de 11h15 à 12h15 au Pavillon Méditerranée, qui faisait état des impacts du changement climatique et des pressions anthropiques sur le littoral méditerranéen et mettait en lumière les réponses contribuant à la résilience des villes et territoires. Des réseaux de villes et des experts de la gestion côtière du MedECC, de l'AViTeM, de MedCités, du Plan Bleu et de la POC y ont partagé leurs expériences de même que des priorités d'action pour accélérer l'adaptation.
- Co-organisation avec ICLEI et Resilient Cities Network l'événement "Taking charge of Africa's oceans and blue resources to mitigate the effects of climate change", le mardi 15 novembre, de 12h30 à 14h00.
- Co-organisation avec ICLEI, UCLG Africa et Energies 2050 l'événement "Building Resilience in African Cities to address Climate Emergencies: Finance, Food, Nature", le mercredi 16 novembre, de 18h30 à 12h00.



Le Salon des Maires et des Collectivités, novembre 2022

Dans le cadre du 104ème Congrès des Maires et présidents d'Intercommunalités de France, l'initiative Sea'ties, avec le soutien de l'Ambassade des États-Unis en France et l'Association des maires de France et des présidents d'Intercommunalités, organisait l'événement « Regards croisés sur l'adaptation à l'élévation du niveau de la mer entre la France et les États-Unis » le mercredi 23 novembre 2022, de 17h45 à 18h30, au Salon des maires et collectivités locales, à Paris, sur l'espace Lab Territoires Résilients. Cet événement était l'occasion de partager des expériences entre la France et les États-Unis et de restituer les conclusions de l'atelier régional Sea'ties "Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer sur la côte ouest des États-Unis". La maire de la ville de Sausalito, Californie, USA et le maire de la ville de Sète ont pu partager leurs perspectives et les principaux enjeux auxquels ils font face, avant de se livrer à un échange avec le public.



2.4.4 Autres actions

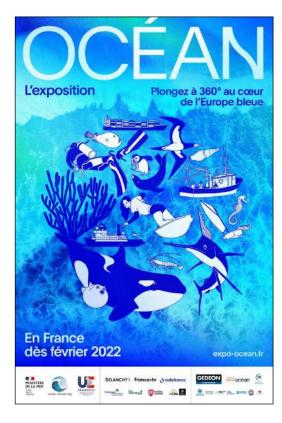
Plusieurs vidéos ont été produites au cours de l'années 2022 :

- 6e rapport du GIEC : Élévation du niveau de la mer, impacts et vulnérabilité
- Comment les villes côtières vont-elles s'adapter face à l'élévation du niveau de la mer ?
- Élévation du niveau de la mer : quels défis pour les villes côtières ?
- <u>12 Témoignages de maires au Forum Sea'ties</u>
- Regards croisées Adapter la Californie à l'élévation du niveau de la mer

2.5 OCEAN - L'exposition

2022 a marqué le lancement de la tournée de l'exposition OCÉAN de la POC, soutenue par le Secrétariat d'Etat chargé de la Mer, dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE). Sa vocation est de sensibiliser les citoyens français et européens au lien qui les unit avec la mer. Donnant la parole à de nombreux témoins de l'océan, l'exposition traite ainsi de l'océanographie, du lien entre l'océan et le climat, de l'économie bleue ou encore de l'importance de protéger l'océan.

Produite en 2021, l'exposition repose sur deux formats. Son format principal est celui de l'exposition physique, s'appuyant sur un dôme de 10 m de haut et 12 m de large projetant un film immersif à 360°, cinq films courts et une fresque graphique de 40m de long. OCÉAN est également déclinée dans un Format Kit" afin de l'exposer dans le plus de territoires possibles. Son élaboration s'est appuyée sur le réseau de la POC, mobilisant GEDEON programmes à la co-production, Nausicaa - Centre national de la mer au Commissariat de l'exposition, ainsi que la Fondation Tara Océan, Mercator Ocean International, la Fondation Surfrider Europe, le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Union des Conservateurs d'aquariums et le Musée de la Marine au Comité scientifique. Un grand nombre de partenaires de la POC ont pu fournir des contenus valorisés dans l'exposition à l'instar de la Fondation Tara Océan, l'IFREMER, l'OFB, Under The Pole, Mercator

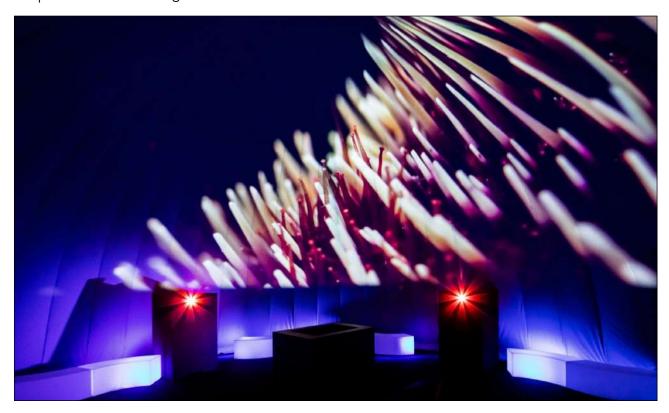


Océan International et le Copernicus Marine Service. Enfin, la POC a noué des partenariats avec France Télévisions, Radio France et Delanchy pour assurer une tournée ambitieuse à l'exposition en 2022.

Le 5 Février 2022, l'exposition OCÉAN fut inaugurée à La Rochelle dans le cadre du grand événement maritime organisé par la Ville de la Rochelle et le Ministère de la mer d'alors. Elle fut accueillie à l'espace Encan jusqu'au 27 février. Elle a ensuite itinéré à Toulouse où elle occupa les halles Latécoère du 19 mars au 3 avril, avant de se rendre à Dunkerque, à la Halle aux Sucres, du 30 avril au 29 mai. Puis, elle a quitté la France pour faire escale au Musée Maritime de Lisbonne du 25 juin au 10 juillet dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan. L'île des Embiez, du 21 juillet au 23 août, fut sa dernière destination estivale en 2022. L'année 2022 s'est achevée en beauté par une étape parisienne à l'occasion du Salon International du Nautique du 3 au 10 décembre 2022. Au fil de ces escales, ce sont plusieurs dizaines de milliers de visiteurs qui ont pu profiter des contenus de l'exposition OCÉAN.



La POC tenait également à faire vivre l'exposition OCÉAN dans le plus de territoires métropolitains, ultramarins et européens possibles. Elle a donc mis gratuitement l'exposition à disposition d'un grand nombre de partenaires dans son Format Kit permettant de l'adapter localement. Ainsi, l'exposition OCÉAN a connu plusieurs dizaines de lieux d'implantation parmis lesquels Saint Pierre-et-Miquelon, Cayenne en Guyane française, la Martinique, la Nouvelle-Calédonie, la Baule, Talence, les Sables d'Olonne, le Festival Love is Blue de Biarritz, le Luxembourg, Viry-Châtillon, la Foire du Mans, l'Espace Mendès France de Poitiers, ou encore l'Aquarium marin de Trégastel.



3. Nos partenaires et soutiens financiers

3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement

En mai 2022, la POC a renouvelé sa convention avec l'Agence Française de Développement pour la phase 2 du projet de « Structuration du réseau multi-acteurs de la Plateforme Océan et Climat », dont l'objectif principal est de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs politiques. La phase 2 de ce projet sur 3 ans (2022-2025), d'un montant total de 712 000€, est soutenue par l'AFD à hauteur de 250 000€. La POC poursuivra ainsi son champs d'action autour de ses 3 objectifs principaux :

- **1.** La Mobilisation : structuration du réseau pour une plus grande diversité d'acteurs représentés et une meilleure mobilisation de la société civile océan-climat.
- **2.** La Science : diffusion des connaissances et médiation scientifique pour une meilleure compréhension des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs.
- 3. Le Plaidoyer : élaboration et dissémination de recommandations pour une prise en compte efficace et durable des enjeux océan et climat dans les politiques nationales et internationales.

3.2 Convention avec l'Office Français de la Biodiversité

En 2021, la convention entre la POC et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été renouvelée pour le projet "Promouvoir les services écosystémiques pour un océan en bonne santé et un climat protégé" à hauteur de **60 000 euros par an (2021-2023),** décliné en trois sous-objectifs :

- 1. Dresser un état des connaissances scientifiques et techniques, et les diffuser auprès des décideurs politiques et du grand public
- 2. Proposer des solutions, valoriser des initiatives, et les traduire en un plaidoyer
- 3. Mobiliser les acteurs pour porter et mettre en œuvre le plaidoyer dans le cadre de l'agenda national et international

3.3 Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le Ministère de la Transition Écologique

En 2020, la POC a pour la première fois établi une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le Ministère de la Transition Écologique (MTE) à hauteur de 210 000 euros (2020-2022: 70 000 euros / an) pour le projet intitulé : "Coordination des actions de 1) mobilisation des acteurs océan-climat et de médiation scientifique, 2) d'animation du Comité France Océan et de 3) plaidoyer de la Plateforme Océan et Climat (POC) pour l'intégration de l'océan dans les solutions aux changements climatiques et de protection de la biodiversité."

En 2022, la POC a obtenu un financement supplémentaire de la DAEI à hauteur de 25 000 € afin de soutenir les activités de mobilisation internationale de la POC, notamment dans le cadre du MP-GCA Océan. Au total, le MTE finance donc la POC à hauteur de 95 000€ en 2022.

3.4 Convention avec la Fondation du Prince Albert II de Monaco

En 2022, la POC a signé une convention de trois ans (2022-2024) pour un montant total de 75 000 euros en vue du soutien institutionnel de la FPA2 aux activités de la POC.

3.5 Soutiens à l'organisation du Ocean Action Day (COP27)

En 2022, la POC a levé des fonds additionnels à hauteur de 45 000 euros dans le cadre de son rôle de point focal du MP-GCA Océan. Ces financements apportés par OceanKind, Blue Marine Foundation, Conservation International et la FAO ont permis de couvrir les dépenses liées à l'organisation des événements Océan à la COP27.

3.6 Subventions du projet SEA'TIES

En 2022, la POC a reçu cinq subventions afin de financer les activités réalisées dans le cadre du projet Sea'ties :

- La Fondation de France finance le projet à hauteur de 150 000 € sur trois années, de juin 2021 à juin 2024.
- Le Gouvernement Princier de Monaco finance le projet à hauteur de 50 000 € sur l'année 2022.
- La Fondation Prince Albert II finance le projet à hauteur de 240 000 € sur trois années, de 2021, 2022, 2023.
- L'Ambassade des États-Unis en France finance le projet à hauteur de 15 000 € sur la période 2021, 2022.
- La Fondation Veolia finance le projet à hauteur de 30 000 €, de novembre 2022 à décembre 2023.

3.7 Subventions du projet « Exposition OCÉAN »

En 2021-2022, la POC a été financée par Pew Bertarelli Ocean Legacy, à hauteur de **83 000 euros**, pour la réalisation du projet "Bringing clarity in how marine protected areas can operationally be used to tackle climate change mitigation and adaptation".

3.8 Subventions du projet AMP-Climat

En 2022, la POC a reçue une subvention de 448 176€ du Secrétariat d'Etat en charge de la Mer à destination de la production et de l'itinérance de l'exposition OCEAN produite par la POC dans le cadre de la PFUE et ayant itinéré en France et en Europe. Un certain nombre de partenaires locaux ont ensuite financé la tournée de l'exposition : La Rochelle à hauteur de 30 000€, la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 20 000€, Dunkerque à hauteur de 50 000€, Mercator Océan International à hauteur de 50 000€, l'Institut français à hauteur de 30 000€.

4. Gouvernance et coordination de la Plateforme Océan & Climat

La Plateforme Océan et Climat s'est dotée depuis le 27 juin 2017 d'une structure juridique, sous forme d'association loi 1901. Romain Troublé, directeur général de la Fondation Tara Océan est le président de la Plateforme depuis novembre 2017, et a été réélu à ce poste en 2020 (ratification lors de l'Assemblée Générale du 21 juin 2021).

4.1 Le Conseil d'Administration

Le CA comprend 2 membres au moins et 20 membres au plus, élus par l'Assemblée générale parmi les membres ou les personnes physiques ou morales cooptées. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales de l'association, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques. Le CA se réunit tous les trimestres et est épaulé par le bureau (voir 4.2)

En 2022, le Conseil d'Administration accueille deux nouveaux membres (ratifiés lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2022 : Anna Zivian (Ocean Conservancy) et Kilaparti Ramakrishna (Woods Hole Oceanographic Institution). En 2022, le Conseil d'Administration compte au total 19 membres (En savoir plus).

4.2 Le bureau de l'association

Les membres du bureau sont élus par la CA pour une durée de trois années et sont immédiatement rééligibles. Le bureau de l'association comprend le Président, le Secrétaire, le Trésorier et les Vice-Présidents de l'association. Ce bureau a pour fonction de préparer les réunions du Conseil d'Administration et est en lien direct et régulier avec le secrétariat. En 2021, la réélection des membres du bureau de la POC a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 21 juin. L'entrée de deux nouveaux membres dans le bureau POC a été proposée lors du Conseil d'Administration du 1er juin 2022 : Céline Liret (Océanopolis) en tant que Secrétaire, et Nelly Grassin (Armateurs de France), en tant que Trésorière adjointe. En 2022, le bureau POC est donc composé comme suit :

- Romain Troublé, Président
- Antidia Citores, Vice-Présidente (Europe, shipping)
- Raphaël Cuvelier, Trésorier, Vice-Président (Sea'ties, International, Financements, Équipe)
- Françoise Gaill, Vice-Présidente (Science)
- Nelly Grassin, Trésorière adjointe
- Céline Liret, Secrétaire
- Patricia Ricard, Vice-Présidente (Méditerranée, Aquaculture)

Découvrez l'organigramme de gouvernance en Annexe 1.

4.3 Le secrétariat

Le secrétariat représente l'équipe permanente de la POC, et constitue son organe opérationnel. Forte de sa diversité et de ces compétences, elle s'investit au quotidien afin d'assurer les différentes missions de plaidoyer, diffusion des connaissances et mobilisation - ainsi que les nouveaux projets de la POC (Sea'ties, Exposition Océan, projet AMP/Climat). En 2022, la POC a ainsi vu l'équipe s'agrandir :

- Loreley Picourt, Directrice générale
- Théophile Bongarts-Lebbe, Responsable de projet Sea'ties
- Gauthier Carle, Responsable plaidoyer national, coordonnateur des ONG du Comité France Océan et chargé de projet "Exposition Océan"
- Anaïs Deprez, Responsable mobilisation et communication
- Lisa Devignol, Chargée de projet Sea'ties
- Cyrielle Lam, Assistante chargée de projet Exposition Océan / Chargée de projet mobilisation internationale
- Marine Lecerf, Chargée de mission plaidoyer et relations internationales
- Sarah Palazot, Assistante de projet Sea'ties / Chargée de projet « Diffusion des connaissances »
- Stagiaire coordination scientifique
- Stagiaire communication
- Stagiaire plaidoyer

4.4 Le Comité Scientifique et le Comité d'Experts

Le Comité Scientifique (CS) est un organe consultatif qui a pour mission de conseiller la POC sur des questions scientifiques et multidisciplinaires, de vérifier les publications et d'assister le Conseil d'Administration pour l'éclairer dans ses choix et décisions. Il réunit des personnes compétentes dans le domaine de la recherche et des sciences océaniques. Joachim Claudet (CNRS-CRIOBE) assure la présidence du CS depuis 2019. Le CS comprend 9 membres français et 9 membres internationaux. Retrouvez la composition des membres du Comité Scientifique en Annexe 3.

Le **Comité d'Experts** est un organe consultatif qui réunit une trentaine de spécialistes des sciences naturelles, des sciences sociales et humaines, ainsi que des médiateurs scientifiques. Il vient en appui aux réflexions et productions de la POC. En savoir plus

4.5 Les membres du réseau

Forte de la participation de plus de 100 organisations appartenant à différents secteurs, la Plateforme Océan et Climat dispose d'un large éventail de compétences. Recherche scientifique, expéditions scientifiques, plaidoyer politique sont au coeur de l'action de la Plateforme, qui incarne un réseau international d'experts de l'océan. Plusieurs organisations ont ainsi rejoint le réseau en 2022, portant son nombre total de membres à 102 en décembre 2022 : Finance For Impact, Woods Hole Oceanographic Institution, Océans Connectés, Kyma conservation, Kresk4Oceans, Ocean KAN, Enviromer, Europe Jacques Delors.

5. Rapport financier

Les comptes annuels de la Plateforme Océan & Climat présentés ci-dessous ont été validés par la société de commissariat aux comptes C.E.H.

En 2022, le résultat de la Plateforme Océan & Climat est bénéficiaire à hauteur de 70 275 €.

5.1 Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans en mode linéaire

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.2 Bilan et analyse détaillée du bilan

Analyse détaillée du Bilan Actif

Bilan

				Pré	senté en Euros
ACTIF	Exercise else le 31/12/2022 (12 mois)			Exercise précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	6 989	4 745	2 244	1 606	638
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et creances rattachees	153		153	153	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	4 434		4 434	3 351	1 083
TOTAL (I)	11 576	4 745	6 831	5 110	1 721
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 750		10 750		10 750
. Créances reçues par legs ou donations	Chores Interprets		100000000000000000000000000000000000000		
. Autres	535 507		535 507	802 050	- 266 543
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	239 420		239 420	351 306	- 111 886
Charges constatées d'avance	10000000			2 252	- 2 252
TOTAL (II)	785 677		785 677	1 155 608	- 369 931
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	797 253	4 745	792 508	1 160 718	- 368 210

<u>Actif</u>

La POC a un total actif net de 792 508 €. Les principales lignes sont les suivantes :

- Participations financières de 153 € lors de l'ouverture du compte au Crédit Coopératif.
- Autres immobilisations financières, pour un total de 4 434 € comprend les cautions pour les badges des locaux de la Maison des Océans ainsi que le dépôt de garantie des bureaux.

- Les subventions à recevoir pour un montant de 533 007 € regroupent principalement le solde des fonds qui seront versés dans les années à venir par nos partenaires et qui font l'objet d'une convention, OFB pour 80 000 €, Fondation Albert II pour 152 295 €, Fondation Véolia 25 000 €, Fondation de France pour 100 000 €,le solde de la convention PEW pour 28 412 €, le solde de la subvention AFD pour 125 000 € ainsi que le solde des cotisations 2022 pour un montant de 19 000 € et l'Ambassade USA pour 3 300 €.
- **Disponibilités**, 239 420 € incluant les soldes des comptes bancaires au Crédit Agricole et du Crédit Coopératif.

Analyse détaillée du Bilan Passif

Bilan (suite)

			Présenté en Euros	
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	31/12/2021 (12 mois)	Variation	
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complementaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres	- Design - Cold Western	49 7000-00 0000-00		
Report à nouveau	129 251	56 847	72 404	
Excédent ou déficit de l'exercice	70 275	72 404	- 2 129	
Situation nette (sous total)	199 526	129 251	70 275	
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	199 526	129 251	70 275	
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds décliés	74 855	123 833	- 48 978	
TOTAL (II)	74 855	123 833	- 48 978	
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Dettes				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 036	- 1 036	
Emprunts et dettes financières diverses	F = 1	IIII		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 968	57 098	- 41 130	
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	60 809	52 712	8 097	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie	144.050	700 700	055 404	
Produits constates d'avance	441 350	796 788	- 355 438	
TOTAL (IV)	518 127	907 634	- 389 507	
Ecart de conversion passif (V)	700 500	4 400 740	000.044	
TOTAL PASSIF	792 508	1 160 718	- 368 210	
Engagements reçus				
Legs nets à réaliser				
acceptés par les organes statutairement compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dont en nature restant à vendre				

Passif

- Le report à nouveau, 129 251 €, incluant l'affectation du résultat 2021 validée lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2022.
- Le résultat de l'exercice est excédentaire de 70 275 €.
- Les fonds dédiés correspondent à la quote-part des subventions non affectées au 31 décembre 2022 pour un total de 74 855 €.
 - Dans le cadre de la convention AFD le montant s'élève à 74 281 € et pour le projet Sea'ties à 574 €.
- Les dettes fournisseurs pour un montant de 5 588 € comprennent les factures de décembre payées en janvier.
- Les produits constatés d'avance pour un montant 441 350 €, correspondent principalement aux subventions à recevoir des conventions pluriannuelles.

5.3 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat

Analyse détaillée du Compte de résultat produits

Compte de résultat

	CALCULATE .		Présenté en Euros	
	Exercise clos la 31/12/2022 (12 mols)	Exercise précédant 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	227 278	600	226 678	N/S
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	983 738	1 043 284	- 59 546	-5,71
. Versements des fondaleurs ou consommations/dotation	100	W. Char	-	
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du plublic				
Dons manuels	74 000	73 500	500	0,68
. Mecenats	5 000	- 1	5 000	N/S
Legs, donations et assurances-vie	Unest electric		5-80% 986800	
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	85 250	5 600	79 650	N/S
Utilisations des fonds dédiés	123 259	83 469	39 790	47,67
Autres produits	26	94	- 68	-72,34
Total des produits d'exploitation (I)	1 498 551	1 206 548	292 003	24,20
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	890 181	720 144	170 037	23,61
Aides financières	V 4.75.4 VC-54.5		V W	
Impôts, taxes et versements assimilés	11 536	4 181	7 355	175,91
Salaires et traitements	340 096	256 805	83 291	32,43
Charges sociales	110 081	80 975	29 106	35,94
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 883	1 442	441	30,58
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	74 281	70 587	3 694	5,23
Autres charges	118	9	109	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 428 176	1 134 143	294 033	25,93
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	70 374	72 404	- 2 030	-2,80

Produits financiers				
De participations	0			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	0			
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	70 375	72 404	- 2 029	-2,80
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles	128	1346		**
Sur opérations de gestion	100		100	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	100		100	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-100		- 100	N/S
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	1 498 551	1 206 548	292 003	24.20
Total des charges (II + IV + VI + VIII)	1 428 276	1 134 143	294 133	25,93
EXCEDENT OU DEFICIT	70 275	72 404	- 2 129	-2,94
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	33500			
. Bénévolats				
Charnes				
Charges Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations	33500			
. Personnel bénévole				
Total				

Produits

- La production vendue services, 227 278 € reprend, la facturation faite dans le cadre de l'exposition pour 180 750 € et les partenariats échanges (Radio France et France T.V.) pour 46 528 €.
- Les produits de tiers financeurs, 983 738 € regroupent :
 - o la subvention Véolia pour 11 250 €,
 - o la subvention du ministère de la mer pour 448 176 €,
 - o la subvention MTES pour 95 000 €,
 - o la subvention OFB pour 57 600 €,
 - o la subvention AFD pour 125 000 €,

- o la subvention Monaco pour 75 000 €,
- o la subvention de la Fondation de France pour 60 000 €,
- o le financement PEW pour 28 412 €,
- o le financement de l'ambassade US pour 3 300 €,
- o le financement de la Fondation Albert II pour 80 000 €.
- Le montant des adhésions s'élève à 79 000 €.
- L'utilisation des Fonds Dédiés, 123 260 € correspond à :
 - o la reprise des Fonds Dédiés AFD pour 29 791 €,
 - o la reprise des Fonds Dédiés PEW pour 14 344 €,
 - o la reprise des Fonds Dédiés Sea'ties pour 24 609 €,
 - o la reprise des Fonds Dédiés du Ministère de la mer pour 54 516 €,
- Transfert de charges d'exploitation, 85 250 € correspond à la participation financière des partenaires aux différents évènements.

Charges

Les autres principales charges d'exploitation sont notamment listées ci-après.

- Autres achats externes pour 890 181 € correspond principalement aux factures Gédéon pour 615 984 €, aux partenariats échanges, compensation des partenariats mentionnés dans les recettes pour 51 528 €, aux divers travaux de sous-traitance dont honoraires pour 75 740 €, au loyer pour 38 688 €, aux frais de déplacement et de mission pour 58 622 € et les autres frais tels qu'assurance, banque, impression.
- Salaires et traitements pour 461 713 € dont 11 536 € de taxes sur les salaires.
- Report en fonds dédiés : solde des subventions versées en 2022 et affectées pour l'exercice 2023 pour un montant de 74 281 €.

6. Cap sur 2023 : feuille de route de la Plateforme Océan & Climat

La POC travaille à une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics, qu'ils soient internationaux ou nationaux, des enjeux liés à l'océan, au climat et à la biodiversité. Elle s'appuie pour cela sur la science dans une logique *Science-to-Policy*. La POC vise à apporter, à la société civile et aux décideurs, des connaissances et des éclairages nouveaux sur les défis et les solutions qui se posent aux interfaces entre l'océan, le climat et la biodiversité.

Les pôles de la POC

1. Mobilisation de la société civile

<u>Objectif 1 – RÉSEAU :</u> Consolider et diversifier le réseau, notamment à l'international. La POC représente un réseau de +100 organisations de la société civile, qu'elle compte pérenniser et consolider dans les années à venir.

<u>Objectif 2 – ANIMATION :</u> Animer le réseau et valoriser les expertises des membres. Forte de la diversité de ses membres, la POC est un acteur central de la mobilisation des experts océanclimat-biodiversité de la société civile.

<u>Objectif 3 - COMMUNICATION</u>: Valoriser les actions de la POC. La POC est aujourd'hui un acteur incontournable du nexus océan-climat sur la scène nationale et internationale. 2023 est l'occasion d'améliorer la communication sur son positionnement et ses activités afin de mieux les faire connaître.

2. Diffusion des connaissances

<u>Objectif 1 – DIFCO</u>: Vulgariser et diffuser les dernières connaissances scientifiques sur les interactions entre océan, climat et biodiversité.

La POC est la seule ONG à participer à la relecture gouvernementale française des rapports du GIEC (« 1,5°C », SROCC, AR6). Elle participe à la revue de l'AR6, dont le résumé pour les décideurs est publié en mars 2023. Elle mobilise également ses membres au sein d'un groupe de travail de « diffusion des connaissances » pour élaborer des fiches de médiation scientifique sur les enjeux océan-climat-biodiversité.

Objectif 2 – COMITÉ SCIENTIFIQUE : Mobiliser le CS pour faire émerger les sujets d'avenir.

La POC entend mobiliser son Comité scientifique afin d'assurer l'excellence scientifique des ses diverses publications, mais aussi pour éclairer les débats actuels comme les méthodes de géoingénierie issues de l'océan (O-CDR).

Objectif 3 – IPOS : Soutien à l'initiative IPOS

La POC soutient le processus de conception et de création d'un Panel international pour la durabilité de l'océan (IPOS).

3. Plaidoyer et relations internationales

1. National

<u>Objectif 1 – CFO :</u> Animer et coordonner les ONG du Comité France Océan pour en renforcer la position.

Il s'agira de : 1/ lancer, animer et porter des groupes de travail thématiques (Stratégie nationale mer et littoral (SNML-2) ; Filets de pêche fantômes ; Formation des décideurs des façades aux enjeux environnementaux), 2/ organiser des réunions d'informations régulières (Mission restore our oceans and waters by 2030, UNOC 2025, ARP, etc.), 3/ mobiliser le CFO en cas d'actualités (Traité plastique, Conférence des Nations Unies sur les Océans de 2025, etc.).

<u>Objectif 2 – PLAIDOYER</u>: Être force de proposition pour une meilleure intégration des enjeux « océan-climat-biodiversité » dans les politiques publiques.

La POC continuera de définir son plaidoyer pour « un océan en bonne santé, un climat protégé » au niveau national. Elle travaillera avec ses membres à des positionnements clairs, et portera notamment une campagne en réseau pour le renforcement des AMP en France.

2. International

<u>Objectif 3 – CCNUCC</u>: Fédérer davantage la communauté internationale 'océan et climat', en identifiant une vision et des messages communs clairs dans les enceintes internationales.

La POC continuera de coordonner les acteurs de la société civile et travailler en collaboration avec les acteurs influent de la Convention Climat dans ses rôles de : point focal de la thématique 'Océan et zones côtières' de l'Agenda Global de l'Action Climatique; Groupe d'expert 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi; SBSTA Dialogue Océan-Climat.

<u>Objectif 4 – UNOC</u>: Mobiliser la société civile dans la perspective de la 3ème Conférence des Nations Unies sur l'océan en 2025.

La POC et le Varda Group sont mandatés par la France et le Costa Rica pour co-faciliter la mobilisation de la société civile pour la préparation de l'UNOC 2025. Une consultation globale sera lancée auprès des ONG.

Les projets de la POC

1. SEA'TIES

Objectif 1 - Finalisation de l'organisation d'ateliers régionaux

Doivent être rédigés les rapports des deux ateliers régionaux organisés aux États-Unis et en Afrique de l'Ouest l'année précédente. Le dernier atelier régional sera organisé aux Fidji, afin de traiter de la thématique de l'élévation du niveau de la mer pour les villes et territoires insulaires.

Objectif 2 – Publication du plaidoyer Sea'ties pour l'adaptation des villes côtières à l'élévation du niveau de la mer

Un document de recommandations de même qu'un appel à l'action seront publiés en fin d'année. Une conférence de presse sera organisée pour présenter ce plaidoyer et divers événements de valorisations se tiendront ensuite, notamment lors de la COP28.

Objectif 3 – Définir la phase 2 du projet post-2023

La phase 1 du projet Sea'ties prendra fin au 31 décembre 2023. Il s'agit donc de penser de nouvelles activités à développer au cours des années à venir (2024-2026), et de solliciter les soutiens financiers nécessaires pour pouvoir les mettre en œuvre.

2. Exposition Océan

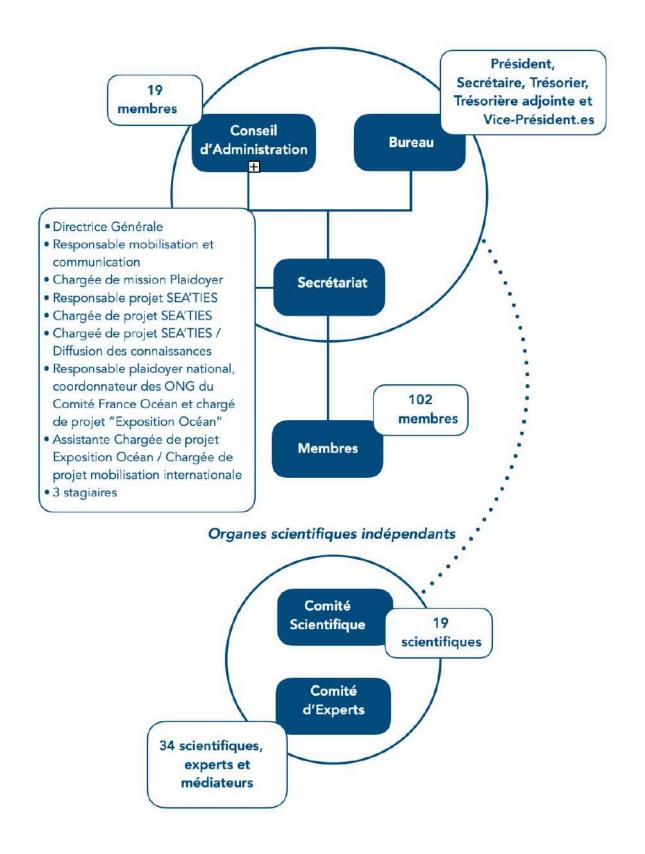
Objectif 1 – Réaliser 1 à 3 escales de l'exposition

Objectif 2 – Faire vivre l'exposition dans son format Kit jusqu'à fin 2023

Objectif 3 – Décider du devenir de l'exposition post-2023

ANNEXES

Annexe 1 - Organigramme de l'association



Annexe 2 - Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la POC est composé de 19 membres et constitue l'organe décisionnaire de l'association. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques de l'association. Ci-dessous, la liste des membres du C.A :



Romain Troublé Président de la Plateforme Océan et Climat Directeur Général, Fondation Tara Océan



Eric Banel (*Intuitu Personae*)

Directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture chez Ministère de la Mer



Jérôme Bignon Président, Association RAMSAR France



Jean-Philippe Casanova Délégué Général, Armateurs de France



Antidia Citores Vice-présidente de la Plateforme Océan et Climat Responsable campagne, lobbying et contentieux, Surfrider Foundation Europe



Raphaël Cuvelier (*Intuitu Personae*) Vice-président de la POC



Françoise Gaill (*Intuitu Personae*) Vice-présidente de la POC, présidente d'honneur du Comité Scientifique Directeure de recherche émérite du CNRS



Cyrille Gomez Directeur général adjoint, Institut Océanographique, Fondation Prince Albert Ier de Monaco



Sylvie Goyet Conseillère auprès du Vice-Président, Fondation Prince Albert II de Monaco



Céline Liret
Directrice Scientifique et Culturelle / Conservatrice, Océanopolis



Élodie Martinie-Cousty Responsable du réseau Océans, mers et littoraux, France Nature Environnement



Danielle McCaffrey, Co-fondatrice, Waves of Change



Kilaparti Ramakrishna Senior Advisor on Ocean & Climate Policy, Woods Hole Oceanographic Institution



Patricia Ricard Vice-présidente de la Plateforme Océan et Climat Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard



Christophe Sirugue Directeur Général, Nausicaá



Jean-François Sys Chargée de mission biodiversité marine, Comité français de l'UICN



Marie-Noëlle Tiné Directrice du Cluster Maritime Français



Cécile Thomas Courcoux Directeure du Développement International et de la Coopération, Mercator Océan



Anna Zivian Senior Research Fellow, Ocean Conservancy

Annexe 3 - Composition du Comité Scientifique



Joachim Claudet Président du Comité Scientifique de la POC & Directeur de recherche CNRS, CRIOBE



Françoise Gaill Vice-présidente de la POC, présidente d'honneur du Comité Scientifique, Intuitu Personae & Directeure de recherche émérite du CNRS



Denis Allemand Professeur et directeur scientifique, biologie et physiologie marine, Centre Scientifique de Monaco



Laurent Bopp Directeur de recherche, Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement (LSCE), CNRS



Chris Bowler Chercheur, génomique des algues et plantes, Institut de Biologie de l'ENS



William Cheung Professeur d'université et directeur de laboratoire, Changing Ocean Research Unit, Nippon Foundation-UBC Nereus Program



Frédérique Chlous Professeur, relations homme environnement, Muséum National d'Histoire Naturelle



Didier Gascuel Enseignant chercheur, écologie halieutique, Agrocampus Ouest



Nadine Le Bris Professeur d'université, écologie et biogéochimie marine, Université Pierre et Marie Curie



Lisa Levin Professeur émérite, division d'océanographie Intégrative, Scripps Institute of Oceanography



Nele Matz-Lück Professeur de droit, droit de la mer, Walther Schücking Institute for International Law



Fiorenza Micheli Chercheuse, sciences océaniques, Hopkins Marine Station of Stanford University



Robert Blasiak Chercheur, Ocean Stewardship, Stockholm Resilience Centre



Lauren Mullineaux Directrice du département biologie, Woods Hole Oceanographic Institution



Marie-Alexandrine Sicre Directrice de Recherche CNRS, LOCEAN



Sabrina Speich Professeur de Géosciences à l'Ecole Normale Supérieure, Laboratoire de Météorologie Dynamique



Olivier Thebaud Cadre de recherche, Économiste des ressources et de l'environnement, IFREMER

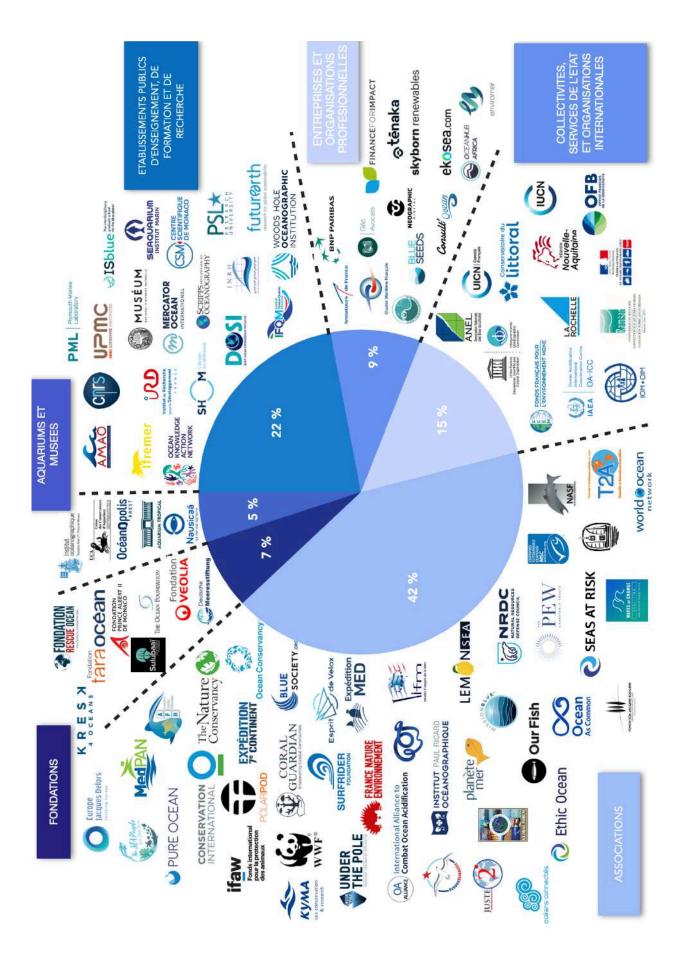


Torsten Thiele Senior Research Associate chez IASS et Fondateur du Global Ocean Trust



Anna Zivian Chercheuse, sciences de la conservation, Ocean Conservancy

Annexe 4 - Les membres de la Plateforme Océan & Climat



Annexe 5 - Revue de presse

Presse française

- 11.02.2022 <u>La Rochelle plonge au cœur des océans et explore les mondes marins à travers</u> <u>quatre expositions</u>, France info : culture, Mention POC lancement Expo Océan
- 11.02.2022, <u>Quatre chiffres pour en savoir plus sur les océans l Euronews</u> reprise de l'infographie des effets du changement climatique sur l'écosystème océanique + chiffres sur l'acidification des océans.
- 15.02.2022 <u>L'océan sous toutes ses formes</u>, La Nouvelle République, Mention POC lancement Expo Océan
- 30.01.2022 En Bref à La Rochelle, Actu.fr, Mention POC lancement Expo Océan
- 28.02.2022 <u>Changement climatique : les villes cherchent comment affronter la montée du</u> <u>niveau des mers (lemonde.fr)</u>, Le Monde, mention de la déclaration Sea'ties
- 09.02.22 <u>Quels sont les enjeux du « One ocean summit », qui lance une année cruciale pour la protection des mers ?</u>, VERT
- 10.02.2022 <u>L'agglo de Sète signe la déclaration Sea'ties pour lutter contre l'élévation du</u> niveau de la mer, Midi Libre
- 29.09.2022 <u>Vidéos. 50 ans du Grand Pavois : à La Rochelle, les femmes ambassadrices de tous les océans</u> Sud Ouest
- 05.10.2022 Forum mondial de la mer Bizerte 2022 : sauver l'océan d'aujourd'hui et prévoir celui de 2050 - Espace Manager
- 06.10.2022 Pour sauver l'Océan d'aujourd'hui et prévoir celui de 2050 l Tunisie Tribune
- 18.10.2022 <u>Les « aires marines protégées » en France, des « coquilles vides » aux bénéfices quasi inexistants pour la biodiversité</u> L'Obs
- 17.10.22 Aires marines protégées: la guerre des pêches Les Echos Planète
- 14.10.2022 <u>Aires marines protégées : la France est-elle vraiment dans les clous ? l TF1</u> INFO
- 07.10.2022 Le manque de protection dans les aires marines protégées dénoncé
- 25.10.2022 <u>Aires marines protégées : une étude française identifie leurs bénéfices</u> climatiques Actu Environnement
- 02.11.2022 <u>#70 Qu'attendre de la COP27 ? l Marine Lecerf, Ocean & Climate Platform l</u>
 <u>The Big Shift! Ecologie</u>
- 08.11.2022 <u>COP 27 : « Penser l'océan, c'est penser notre société pour l'avenir » l CNRS</u>, présentation du Pavillon Océan, interview FG
- 30.11.2022 <u>Action Day Focuses on Role of Ocean in Fighting Climate Change | News |</u>
 <u>SDG Knowledge Hub | IISD</u>, Mention POC Retour sur l'Ocean Action Day à la COP27
- 06.12.2022 PARIS : Exposition Océan et Climat, au Salon Nautic 2022 » La lettre économique et politique de PACA Mention POC lancement Expo Océan Paris

- 07.12.2022 <u>Biodiversité: les "zones mortes" se multiplient dans les océans</u> l France 24, interview de Françoise Gaill sur le lien entre zones mortes, réchauffement climatique et COP15
- 13.12.2022 <u>L'IRD signataire de l'appel à l'action « Pas de Paris sans Montréal</u> IIRD , présentation de la Déclaration
- 13.12.2022 <u>Françoise Gaill préside le conseil scientifique de l'Observatoire de l'éolien en</u> mer

Radio

- 15.02.2022 <u>Quelle gouvernance pour l'océan ?</u> De Causes à effet, le magazine de l'environnement, France culture
- 07.06.2022 <u>Aires Marines Protégées : les ambitions européennes contrariées</u> L'Invité(e) des Matins, France culture
- 19.08.2022 Olivier Poivre d'Arvor : "Les hommes ont eu cette mauvaise idée de vouloir posséder la mer" Le Grand Entretien, France Inter
- 08.09.2022 <u>Le business parallèle de la COP27 en Egypte</u> Camille Passe au Vert, France Inter
- 10.11.2022 Quand la mer menace les villes France Inter, Intervention de Lisa Devignol, mention POC, SeaTies

TV

09.11.2022 <u>VIDEO. Route du Rhum 2022. Pour la navigatrice Catherine Chabaud, la course est l'occasion d'alerter sur l'urgence climatique</u> - France 3 Bretagne, Mention de la création de la POC, de ses objectifs, lien océan-climat



Pour plus d'informations :

Plateforme Océan & Climat

Maison des Océans 195 rue Saint Jacques 75005 Paris secretariat@ocean-climate.org

Juin 2023

Avec le soutien de



















